

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Rapport d'activité

2023 / 2024



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

Édito des présidents



Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Terre de contrastes et d'altitudes, les Préalpes d'Azur se démarque par la richesse de leurs paysages, de leurs forêts et de leurs savoir-faire. Au cœur de ce territoire habité et vivant, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur poursuit sa mission : préserver, accompagner et innover au service d'un développement durable et partagé.

Entre 2023 et 2024, le Parc s'est distingué par le lancement de sa Charte forestière territoriale, soutenue par la Région Sud et le FEADER, et par la mise en œuvre du Plan pastoral des Baous. Deux démarches structurantes au service d'une gestion durable des espaces naturels et de la biodiversité.

Le Parc a également mené des actions fortes pour réduire les déchets plastiques et renforcer l'éducation à l'environnement, tout en lançant la révision de sa Charte pour préparer l'horizon 2042.

La Région Sud est fière d'accompagner cette dynamique, qui fait des Préalpes d'Azur un modèle d'équilibre entre nature et vie locale.



Éric Mèle

Président du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est à la fois un territoire d'exception, reconnu à l'échelle nationale, et un territoire de projets, où 48 communes, 4 intercommunalités, le Département des Alpes-Maritimes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'État, unissent leurs moyens pour construire ensemble un avenir durable.

Le **rapport d'activité 2023-2024** en témoigne : mesures agro-environnementales, pastoralisme, valorisation de la laine locale, tourisme durable, préservation du ciel étoilé ou interventions en milieu scolaire. Autant d'initiatives qui traduisent l'ambition commune de ce beau territoire.

Le Parc n'est pas une institution parmi d'autres, mais un outil au service du territoire : un espace de dialogue, d'accompagnement, de mise en cohérence des politiques publiques et de sensibilisation des habitants. Ce modèle de gouvernance partagée donne tout son sens au mot **collectif**.

A chaque échelle, nous butons sur un monde où la nature est de plus en plus « consommée », souvent sans en connaître les règles et les enjeux. Cette **méconnaissance** engendre des tensions et des **incompréhensions**, particulièrement dans une région aussi densément peuplée que la nôtre. Ainsi, l'équipe technique du Parc œuvre chaque jour sur le terrain pour expliquer, sensibiliser, accompagner et aussi valoriser les acteurs du territoire et mobiliser des financements régionaux et européens au service de projets porteurs de sens.

Alors que se prépare le **renouvellement de la charte du Parc**, feuille de route des quinze prochaines années, gardons à l'esprit que les communes sont la clé de voûte de l'action du Parc. Aussi riches et dynamiques soient-elles, elles **ne peuvent relever ces défis seules**.

C'est pourquoi nous devons **renforcer notre solidarité** et **agir ensemble** pour préserver ce qui fait l'identité et la richesse des Préalpes d'Azur.

Note d'attention

Avec 2023 démarre la révision de la Charte du Parc. Une section y est dédiée : La Révision de la Charte commence en 2023 ! Chapitre Mission institutionnelle > p60.

Aussi il est important de souligner pour 2023, l'absence de tenue des commissions thématiques annuelles qui permettent les inflexions sur le programme d'activités.

Les missions des chargés de projets thématiques sont amputées du temps nécessaire pour alimenter l'évaluation de la Charte du Parc à partir du 2e semestre.

Sommaire

Valorisation du territoire et développement rural

Agriculture et pastoralisme
Charte forestière territoriale
Valorisation de la laine locale
Énergie, Mobilité, Déchets, Réserve Internationale de Ciel Étoilé
Écotourisme, activités de pleine nature, programme Espace Valléen
Animation et gestion du programme européen LEADER

p 06 > 09
p 10 > 13
p 14 > 15
p 16 > 18
p 19 > 23
p 24 > 25

Connaissance et préservation du patrimoine

Biodiversité et milieux naturels
Paysages, aménagement et urbanisme
Patrimoine bâti et coopération pierre sèche
Redynamisation du Conseil scientifique

p 28 > 30
p 31 > 32
p 33 > 34
p 35

Médiation et diffusion des actions des pôles thématiques

Éducation à l'Environnement et au Territoire et Action culturelle
Les agents de sensibilisation sur le terrain
Communication & Événementiel
Signalétique Parc sur axe routier
Projet de Maison du Parc à Gréolières

p 38 > 43
p 44 > 47
p 48 > 51
p 52
p 53

Missions institutionnelles

La commission avis
Accompagnement des manifestations sportives et APN
La Révision de la Charte du Parc démarre en 2023 !
Administration et gestion financière
Les acteurs du Parc
Composition du Bureau
Organigramme du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur 2024
Trombinoscope
Les délibérations

p 56 > 58
p 58 > 59
p 60
p 61 > 63
p 64 > 65
p 66
p 67
p 68 > 69
p 70 > 75



Valorisation du territoire et développement rural

1

Agriculture
et pastoralisme

2

Charte forestière
territoriale

3

Valorisation de la
laine locale

4

Énergie, Mobilité, Déchets
et Réserve Internationale
de Ciel Étoilé

5

Écotourisme,
activités de pleine nature,
programme Espace Valléen

6

Animation et gestion du
programme européen LEADER



Agriculture et pastoralisme

> Orientations stratégiques concernées

- ▶ **OS2** : Exprimer le potentiel agricole, pastoral et forestier des Préalpes d'Azur, au service de la biodiversité, du cadre de vie et d'une alimentation saine.
- ▶ **OS4** : Ancrer le territoire dans une économie rurale viable et équilibrée.
- ▶ **OS6** : Répondre au besoin de développement sans hypothéquer les atouts environnementaux et la dimension sociale.

Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

2023

Le Parc anime depuis 2016 un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) permettant de proposer aux agriculteurs **volontaires** la mise en place ou le maintien de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**. En retardant la fauche des prairies ou en adaptant la gestion du pâturage, les agriculteurs permettent le maintien des zones humides, des milieux ouverts, de la biodiversité et des paysages associés.

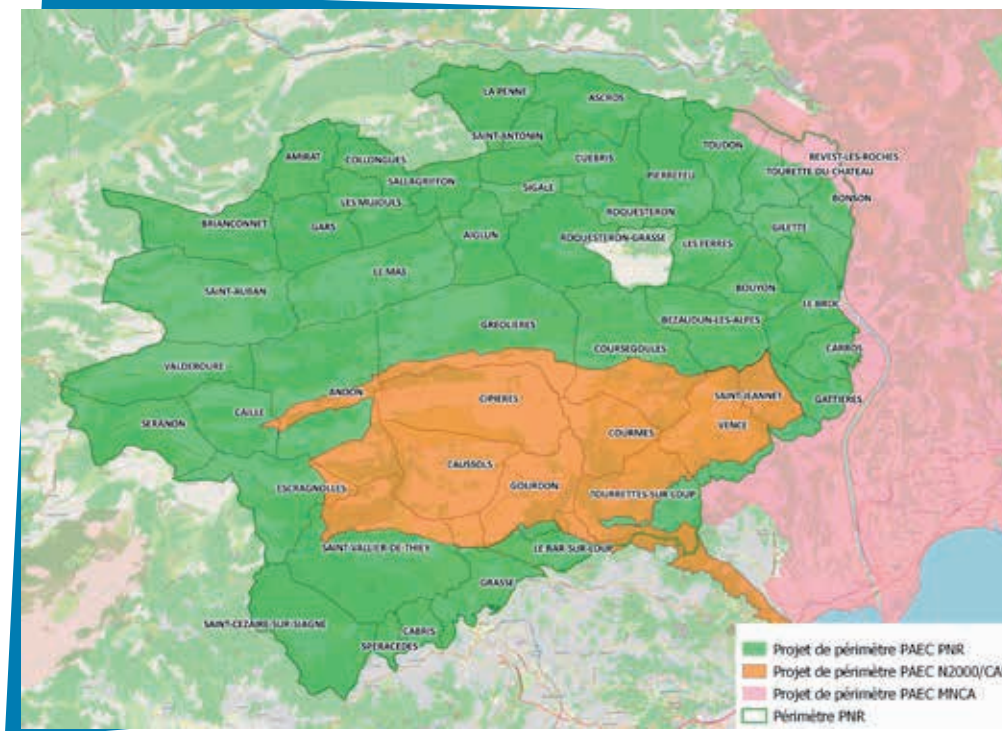
En 2022, le Parc a renouvelé sa candidature pour permettre aux agriculteurs de bénéficier des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour 5 ans de plus à partir de 2023. Les mesures proposées permettent de répondre aux enjeux environnementaux suivants :

- l'ouverture et le maintien d'ouverture des milieux par la pratique de l'élevage pastoral et l'entretien des prairies (pâturage,

fauche, débroussaillage, coupe d'arbre) ;

- le maintien de l'état de conservation des zones humides ;
- le maintien de la pression de fauche et des retards de fauche sur les prairies hébergeant la serrature à feuille de chanvre d'eau ;
- la gestion de la Berce du Caucase, espèce exotique envahissante.

Ainsi en 2023 et 2024, 23 agriculteurs se sont engagés avec le Parc dans ces mesures sur un peu plus de 2 486 ha. 10 agriculteurs se sont également engagés avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis sur le secteur Natura 2000 « Préalpes de Grasse » sur un peu plus de 900 ha.



Partenaires :

DRAAF, DDTM06, CASA (Natura 2000), Agribio06, CERPAM.

Moyens financiers mobilisés :

- Financement des mesures sur 5 ans :
 - PAEC PNR : environ 1 127 000 €
 - PAEC CASA : environ 351 000 €
- Animation PAEC en 2022/2023 = 37 718 € dont 20 693 € pour les diagnostics agro-environnementaux et plans de gestion des agriculteurs
- Financement attribué pour les MAEC = 589 972 € pour 2023-2027 – enveloppe 2024-2028 à venir

- Animation PAEC = 37 718 € dont 20 693 € pour les diagnostics agro-environnementaux et plans de gestion des agriculteurs, 12 500 euros de frais salariaux et 4500 euros de frais de prestation.

Statut de l'action :

En cours jusqu'en 2028.

Agents mobilisés :

Caroline GIORGI, Muriel CARY.

■ Accompagnement du SIVOM du Pays de Vence à la mise en œuvre du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Baous 2023

Un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal ou POPI, est une démarche de **coopération entre éleveurs et élus** pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle d'un territoire.

Il a pour objectif de permettre des actions concrètes visant à conforter, voire redéployer le pastoralisme dans le cadre d'enjeux territoriaux déterminés lors d'un diagnostic. L'objectif est aussi de **favoriser la connaissance et le dialogue** entre tous les usagers des espaces pastoraux.



Sur le secteur des Baous, le POPI a été engagé pour une meilleure adéquation des activités pastorales et de loisirs, en cohérence avec la création du Grand Parcours des Baous. Le POPI des Baous regroupe les communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence. Il s'intègre dans une démarche de soutien **de l'agriculture et du pastoralisme** et de prise en compte des enjeux autour de ces activités, indispensables pour une **alimentation locale, un maintien des paysages emblématiques et classés et une vie rurale dynamique**.

En 2021, le Centre d'Etude et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) a établi de manière concertée un diagnostic, pour caractériser le pastoralisme et mettre en évidence les enjeux présents sur le secteur des Baous.

Ce **diagnostic** a permis l'élaboration d'une charte et d'un plan d'actions visant à concrétiser les engagements des partenaires.

Partenaires :

SIVOM du Pays de Vence, Communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup, Vence, CERPAM, DDTM 06.

La charte du POPI présente des intentions et un engagement moral entre les élus et les éleveurs. Elle garantit la continuité de leur coopération autour de trois thématiques :

- la gestion des conditions d'exercice des activités agropastorales, à travers notamment l'amélioration des équipements et la promotion de produits pastoraux ;
- la gestion du multi-usage sur le territoire à travers des actions visant à améliorer la cohabitation entre les éleveurs et les autres usagers de l'espace pastoral, promouvoir le pastoralisme auprès du grand public ;
- la gestion forestière et la préservation de la biodiversité.

La réalisation des actions issues du diagnostic relève des différents acteurs locaux. Le comité de pilotage du POPI fixe les priorités et la poursuite de l'animation pour faciliter la mise en œuvre des actions (mobilisation de financement, accompagnement des communes, etc.).

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent pris en charge à travers une convention de coopération entre le SIVOM du Pays de Vence et le Parc pour l'animation et la mise en œuvre du POPI.

Agents mobilisés :

Caroline GIORGI, Elisabeth GALLIEN, Ulysse MARIETTE, Zoé PANCHOUT, Valérie GAUGLER

Statut de l'action :

En cours jusqu'en 2025 à l'aide d'une convention d'animation. Renouvellement de la convention à prévoir.



@ EllenTeurlings

Le Parc accompagne le SIVOM du Pays de Vence à l'animation et à la mise en œuvre du plan d'actions. Cet accompagnement a permis :

- la réalisation de 3 comités techniques, 3 comités de pilotage et 2 newsletters ;
- la prise de contact avec les partenaires techniques et institutionnels pour débiter la réalisation d'actions portant sur les outils pastoraux ;
- la réalisation d'actions de communication et de sensibilisation en lien avec les usages touristiques (flyer, animation de stand, quizz, rendez-vous du Parc) ;
- la demande d'un financement pour améliorer la signalétique pastorale (réalisation en 2025).

■ Réédition du guide des producteurs

2023 et 2024

Le guide des producteurs du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, est un livret qui recense les agriculteurs du territoire qui commercialisent en circuits courts, ainsi que leurs différents points de ventes ou d'accueil à la ferme. Pour sa réédition, le guide se présente sous deux formes : l'une en un livret imprimé et l'autre en format numérique afin de réduire le nombre d'impressions et réduire l'impact environnemental.

Partenaires :

Agriculteurs du Parc.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisations.

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Caroline GIORGI, Zoé PANCHOUT, Elsa FALCAND, Sylvie DAVILLER.



En octobre 2023, un questionnaire visant à recueillir des d'informations sur les exploitations, la marque Valeurs Parc et des indicateurs qui seront utiles au diagnostic de la révision de la charte, a été envoyé par courrier aux agriculteurs.

En 2024, les données ont été exploitées pour la mise en forme des 2 supports de référencement.



Récolte sainfoin.

■ Accompagnement de l'association des producteurs 2023 et 2024

En septembre 2023, l'association de promotion de l'agriculture et de la gestion foncière, forestière et agro-environnementale du Parc des Préalpes d'Azur a fait l'objet d'un accompagnement technique de ces projets par un agent du Parc, pour bénéficier des dispositifs : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) Pétrichor, GIEE l'esparcette, marché collectif « Les paysans » au Logis du Pin, mutualisation des livraisons.

Ils ont également demandé si le Parc pouvait les aider à la recherche de fonds pour le financement de l'animation générale de l'association. Pour cela, une recherche de différents types de financements (subventions, appels à projet, mécénats...) a été réalisée et présentée au collectif. Le

Parc a monté un dossier de subvention pour obtenir le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) proposé par l'Etat et a réalisé une analyse financière des comptes de l'association.

Le groupement a également demandé un accompagnement de l'association pendant le congé maternité de Marine ESTIENNE qui s'occupe habituellement de l'animation des projets financés.

En 2024, le Parc a associé l'association des agriculteurs du Parc aux réflexions de demande de financements autour des projets de structuration des filières (atelier de transformation, laine, plantes aromatiques et médicinales) dans le cadre d'un appel à projet FEADER qui devrait être publié en 2025.

Partenaires :

Association des agriculteurs du Parc (AGFFA).

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Accompagnement technique : en cours.
Demande de subvention : fait.

Agents mobilisés :

Caroline GIORGI, Zoé PANCHOUT.



Récolte saint-john.

Charte forestière territoriale

> Orientations stratégiques concernées

OS2 : Exprimer le potentiel agricole, pastoral et forestier des Préalpes d'Azur, au service de la biodiversité, du cadre de vie et d'une alimentation saine.

Objectif : Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois.

Mise en œuvre de la charte forestière territoriale 2023 et 2024

SIGNATURE DE LA CHARTE FORESTIÈRE TERRITORIALE

Le comité de pilotage du 20 janvier 2023 où 24 participants se sont réunis, a validé la charte forestière territoriale, qui s'appuie sur le diagnostic réalisé en 2022 et sur un plan d'actions pour l'animer.

La charte forestière territoriale a été officiellement signée le 7 avril 2023 au Mas en présence d'élus et techniciens ayant participé à son élaboration.

La charte, prévue par la Loi d'Orientation de la Forêt du 9 juillet 2001, et son plan d'actions sont une stratégie locale visant, de manière concertée, à renforcer la gestion durable et multifonctionnelle des forêts sur un territoire volontaire. Conscients des enjeux forestiers, les élus et acteurs du territoire ont travaillé en synergie pour développer et concrétiser cette Charte Forestière de Territoire.

ANIMATION DE LA CHARTE FORESTIÈRE TERRITORIALE (2023/2027)

Le plan d'actions se décline en un programme pluriannuel de 8 actions prioritaires pour répondre aux enjeux et objectifs fixés sur la multifonctionnalité des forêts :

- satisfaire aux besoins environnementaux et particuliers concernant la gestion des forêts et des espaces naturels ;
- contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural ;
- renforcer la compétitivité de la filière forêt-bois ;
- favoriser le regroupement des propriétaires forestiers sur le plan technique ou économique.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Jeune public

- 11 classes ont participé au programme de sensibilisation « l'appel de la forêt » en 2023. Il s'agit de 6 interventions dans les classes pour apporter de la connaissance scientifique et aussi s'approprier le sujet par une approche artistique. En 2024, 7 classes de primaire ont bénéficié du programme soit 129 élèves et 80 élèves de lycée ;
- inauguration de deux forêts pédagogiques à Séranon et le Broc, à travers le programme porté par les Communes Forestières « Dans 1000 communes, la forêt fait école » ;
- afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux forestiers, ce programme propose de confier à des enfants une parcelle de forêt de leur commune. Chaque groupe d'enfants d'écoles primaires, de centres de loisirs ou bien de conseils municipaux de jeunes, sort régulièrement dans « leur

parcelle » à la rencontre des multiples acteurs et usagers du territoire : le gestionnaire, des associations, des professionnels de la filière forêt-bois, le maire... Ces petits « apprentis forestiers » réalisent des sorties et activités variées découvrant ainsi la multifonctionnalité de la forêt et la gestion durable à travers la pédagogie active, l'expérience par les sens et le contact direct avec la nature. Ils abordent diverses thématiques : gestion forestière, biodiversité, DFCI, changement climatique et crise sanitaire, les métiers du bois... Chaque année, les enfants transmettent leur parcelle à la classe suivante, qui prend le relais, afin de les sensibiliser à la transmission de ce patrimoine naturel. En renforçant le lien entre les enfants et la forêt, ils en deviennent les acteurs mais aussi des passeurs des connaissances qu'ils ont acquis via des événements auxquels les parents et habitants de la commune sont conviés.



- Une régie affouagère (vente de bois) avec l'Office National des Forêts a été organisée le 3 août 2023, dans la forêt communale de Saint-Vallier-de-Thiery. Les habitants ont pu acheter par personne 3 lots de stère.
- Recensement et suivi des expérimentations forestières : le dispositif d'Obligations Réel-les Environnementales (ORE) permet

aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien. Cette ORE est en développement au Domaine des Courmettes à Tournettes-sur-Loup. Ce projet tripartite entre le propriétaire, le Parc et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). L'objectif est d'évaluer l'impact des différents modes de gestion sur la biodiversité.

Partenaires :

Région SUD, Départements des Alpes-Maritimes, Office National des Forêts, les Communes forestières des Alpes-Maritimes, le Centre National de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Fibois Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Conservatoire des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Fédération départementale des chasseurs des Alpes-Maritimes, la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, l'Association des Agriculteurs du Parc des Préalpes d'Azur, Le Conseil de Développement du Parc des Préalpes d'Azur, les 48 communes du Parc, les quatre intercommunalités (MNCA, CASA, CPAG, CCAA).

Moyens financiers mobilisés :

FEADER, Région SUD, auto-financement (88 020,60€ entre 2023 et 2024).

Statut de l'action :

En cours jusqu'en 2027.

Agents mobilisés :

Romain CHAMBARD,
Marion JEZUITA, Dénalie BOURGÈS (éducation).



Inauguration FP Seranon

Sensibilisation tout public : Rendez-vous du Parc Forêt

- « Balade en forêt et sensibilisation sur le risque incendie » : le 16 mars 2024 à Carros, une dizaine de participants se sont rassemblés pour découvrir la forêt et sa flore exceptionnelle animée par Serge Pantacchini afin d'observer le reboisement de l'écosystème forestier après l'incendie qui a touché la commune en 2017, ainsi qu'une ripisylve sur le vallon du Plan et en comprendre les enjeux qui lui sont associés ;
- « Le piano résonne en forêt » : le 15 juin 2024 à Saint-Auban en association avec Les Nuits des Forêts. Au crépuscule, une vingtaine de participants ont pu découvrir l'ambiance sonore forestière axée sur les chants d'oiseaux, des anecdotes et leurs interactions avec leur habitat ainsi que l'impact du changement climatique sur le milieu en compagnie d'Alix Milucci. L'animation s'est poursuivie par un concert de piano d'Emmanuelle Cecchetti mêlant des morceaux inspirés par la forêt et le monde nocturne, au bord des lacs de Saint-Auban, tout en profitant de l'atmosphère forestière. Pour terminer la soirée, les participants ont pu découvrir la Voie lactée et ses mystères.

Moyens financiers mobilisés :

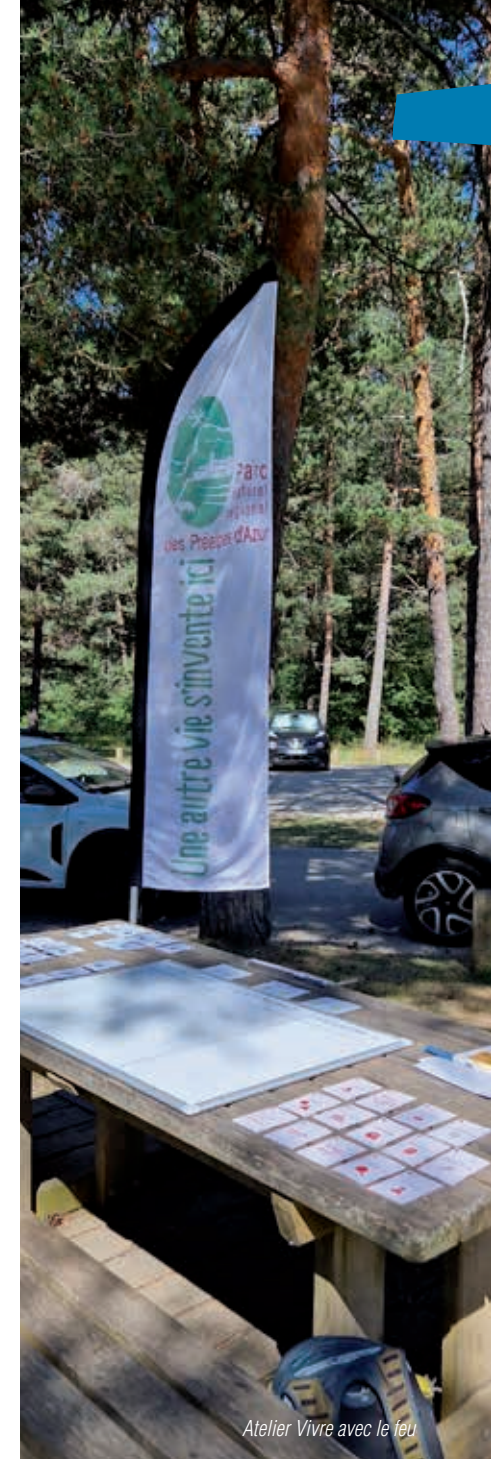
FEADER, Région SUD, auto-financement (88 020,60€ de subvention totale entre 2023 et 2024)

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Marion JEZUITA,
Dénalie BOURGÈS (éducation),
Aurélien MATTIAUX (communication et appui évènementiel).



Atelier Vivre avec le feu

Projet « Vivre avec le feu » soutenu par la Fondation MAIF (période totale du projet : 2023/2026)

2023 et 2024



C'est un projet de 36 mois qui a débuté en octobre 2023. Il a pour objectif de faire évoluer la perception du public à propos du risque de feu de végétation et de l'emploi intégré du feu en vue de faire évoluer les comportements. Le projet dégagera des leviers d'actions pour améliorer l'acculturation du public et la résilience du territoire face au risque d'incendie de végétation.

Par un travail collaboratif, des outils de communication sont développés. Deux

populations cibles sont identifiées en priorité, les éleveurs, les habitants et une cible complémentaire, les pratiquants d'activités de pleine nature. Cette communication devra :

- augmenter la perception du risque auprès des populations ;
- faire comprendre le recours au brûlage dirigé et à son usage raisonné ;
- améliorer le respect de l'interdiction de brûlage des déchets verts ;
- renoncer aux feux de camp lors des sorties nature.

En 2024, le projet a progressé avec plusieurs étapes de terrain qui ont permis d'assister à des brûlages dirigés et de mener des entretiens avec des acteurs locaux tels que les maires, l'ONF, les éleveurs, N2000, CERPAM, les habitants... Un stagiaire de l'université de Nîmes a conçu des affiches de témoignages de l'incendie survenu en 2017 à Carros, ainsi qu'une grille d'entretien en vue de connaître les médias que les résidents et visiteurs privilégient pour recevoir des informations sur le risque incendie et à quelle fréquence.

Partenaires principaux :

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, WARUCENE, l'Université de Nîmes - Laboratoires CHROME et PROJEKT.

Partenaires secondaires / prestataires :

Entente Valabre, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), FORCE 06, SDIS 06.

Moyens financiers mobilisés :

219 188€ sur la période 2023-2026 (dont Mécénat de la Fondation MAIF : 158 062€ pour les trois partenaires).

Statut de l'action :

En cours.

Agents mobilisés :

Marion JEZUITA
et les Ambassadeurs

Livrets d'information et de sensibilisation

2023

- Edition d'un livret à destination des élus pour informer comment valoriser les bois de sa commune auprès de ses administrés. On y retrouve une description de la forêt des Préalpes d'Azur, un focus sur les évolutions liées au climat, les différents enjeux liés à la valorisation forestière, les différents mécanismes de valorisation de bois existants. Des éléments plus théoriques sur la délivrance et la vente de bois, ainsi que des témoignages d'expérience et de mise en place de modèles.
- Un livret à destination du grand public sur les forêts des Préalpes d'Azur face au changement climatique. On y retrouve une description des quelques effets du changement climatique sur les forêts des Préalpes d'Azur, des exemples de solutions pour aider à l'adaptation, un focus sur l'évolution des risques naturels notamment des incendies et un sur l'écosystème forestier, en tant qu'allié dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Moyens financiers mobilisés :

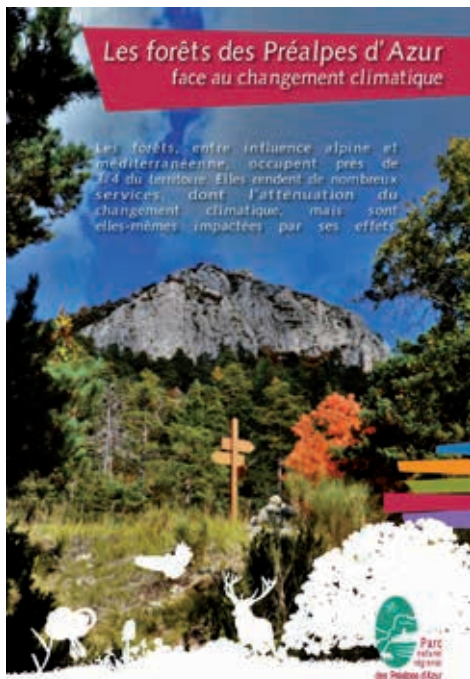
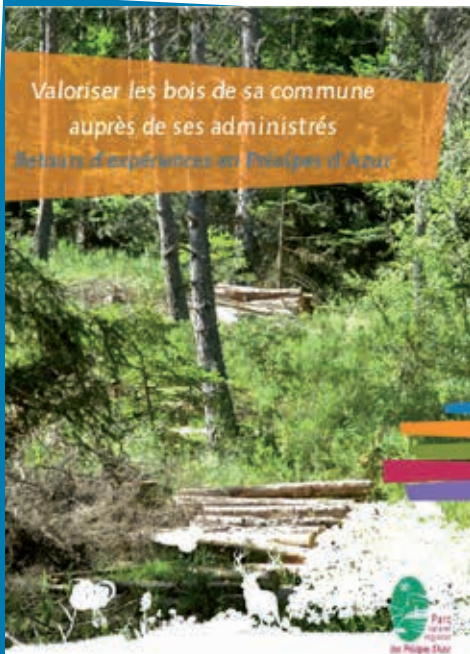
FEADER, Région SUD, auto-financement.

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Romain CHAMBARD,
Cyndel FRANZ (stagiaire),
Aurélien MATTAIX (communication).



Projet SONOSYLVA

2024 / 2026

Il s'agit d'un projet porté par le Muséum d'Histoire Naturelle et l'Office National de la Biodiversité auquel une centaine de sites participent. C'est une expérimentation de surveillance de la biodiversité terrestre par l'éco-acoustique, afin d'initier un référentiel de la diversité sonore des milieux forestiers et d'évaluer la pollution sonore. Le site choisi doit répondre à un certain cahier des charges, entre autres avoir un statut de protection hors sylviculture. Pour le Parc, la sélection s'est portée sur la Réserve biologique mixte du Cheiron. Le micro d'enregistrement a été placé dans la Réserve biologique intégrale. Une première phase de collecte a eu lieu du 1^{er} mars 2024 au 13 juin 2024, durant laquelle plus de 4700 enregistrements ont été obtenus. Suivie d'une deuxième phase du 13 juin 2024 au 22 octobre 2024, où plus de 6200 enregistrements ont été recueillis. Une deuxième période d'enregistrement débutera à partir de mars 2025.

100 Partenaires :

Parcs naturels régionaux, Parcs Nationaux, Organismes publics nationaux & associations, Collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

En cours jusqu'à fin 2026.

Agents mobilisés :

Marion JEZUITA.



Valorisation de la laine locale

La laine des Préalpes trouvait son marché vers l'Asie avant la crise du Covid mais depuis les exportations ont cessé et les stocks de laine s'accumulent dans les élevages sans pouvoir les écouler. De plus, les éleveurs doivent supporter les coûts de tonte et de traitement de leur laine. Les débouchés classiques n'étant pas assez rémunérateurs pour susciter l'intérêt de la laine dans les élevages, le projet de coopération LEADER « Valorisation des laines locales » a été construit autour des objectifs de développement de nouveaux produits, de coopération avec d'autres territoires sur la filière et de sensibilisation autour de laine auprès du public et des éleveurs.



Mise en réseau, sensibilisation et communication autour des expériences de valorisation de la laine

2023 et 2024

4 VOYAGES D'ÉTUDES :

- **en Février 2023 en Lorraine** : découverte de la filière de valorisation laine menée par le Parc naturel régional de Lorraine et la *SCIC Mos-Laine* (Transformation de la laine locale en matériaux d'isolation, feutre...) ;
- **en Mai 2023 en Haute-Loire** : 2 jours de rencontres et de coopération avec les acteurs à Saugues pour découvrir le pôle semi-industriel de la laine en Haute-Loire et dernier site de lavage en France. Visites des *Lavages du Gévaudan* et Laurent Laine, le Pôle Laine avec les *Ateliers de la Bruyère* et le *musée de la Laine* ;
- **en Novembre 2023 dans les Pyrénées Ariégeoises** : le PNR des Pyrénées Ariégeoises s'est retiré de la coopération, Visites de SCOP Laines Paysannes et de la Filature de Niaux. Journée de rencontres autour de la filière laine organisée par l'Agence des Pyrénées ;
- **en Août 2024** : journées de rencontre autour de la laine dans les Préalpes d'Azur : visites des essais de paillage en feutre, réunions d'échanges : tonte et tri de la laine, clôture de la coopération et perspectives régionales.

COMMUNICATION

- rédaction d'une *Lettre de Coopération* avec les partenaires et acteurs de la coopération – diffusion en novembre 2024, disponible sur le site internet du Parc ;
- rédaction d'un *Bulletin d'information* sur le Projet (suivis et actualités) – diffusé par voie postale à 75 destinataires et par voie numérique (éleveurs, institutions agricoles) ;
- rédaction et construction de pages Web et ressources sur le site du Parc : une page de description du projet et une page de ressources sur les enjeux de la filière laine, ses freins et leviers, initiatives sur les autres territoires... ;
- divers posts sur les réseaux sociaux sur l'actualité de la filière laine dans les Préalpes d'Azur : Rendez-vous du Parc, Découverte du milieu pastoral, Démonstration de tonte et ateliers de tissage.



■ Mutualiser et mettre en place la Recherche et le Développement pour favoriser des applications technologiques innovantes et s'inscrire dans une économie circulaire

2023 et 2024

ESSAIS DE TRANSFORMATIONS POUR EXPÉRIMENTATIONS DE DÉBOUCHÉS :

- transformation de 200 kg de laine en Granulés de laine (pour un usage en amendement ou en fertilisant) ;
- étude du circuit de transformation pour du paillage de feutre de laine en 2024 :

Transformation de 2,9 Tonnes de laine (issues des élevages de la Coopérative laitière des Alpes-Maritimes) en paillage de feutre aiguilleté (1500 m² de paillage).

APPUI À L'ÉMERGENCE D'UN ACCORD DE RECHERCHE

Conventions de partenariats avec le Campus Vert d'Azur d'Antibes, le CREAM (Centre de Recherche et d'expérimentations des Alpes Maritimes) et le GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique pour :

- la mise en place d'essais de paillage en feutre de laine en maraîchage et horticulture : étude des effets sur le sol (humidité, qualité, limitation des adventices...), comparaison avec d'autres paillages biodégradables ;
- compte tenu du cadre réglementaire et des résultats obtenus en analyses microbiologiques, les tests de granulés de laine en fertilisation n'ont pu se concrétiser.

Partenaires :

Laine Rebelle, Chandam, Campus Vert d'Azur, CREAM 06, GRAB Avignon.



Moyens financiers mobilisés :

Fonds Européens (LEADER), Région PACA, auto-financement du PNR et de CHANDAM pour un budget total (dont partenaires) de 162 453€.

Statut de l'action :

Finalisation 31/01/2025.

Agents mobilisés :

Véronique MICHEL,
Lucie BARDOUIN,
Aurélien MATTAIX (Conception et création des outils de communication),
Estelle AMAVET, Nathalie MICHEL (Subventions-suivi financier),
Sylvie DAVILLER (Communication-Page Web),
Equipe LEADER (Salomé DELILLE, Marine TULLIACH).

Energie, Mobilité, Déchets et Réserve Internationale de Ciel Étoilé

> Orientations stratégiques concernées

➤ **OS2 (article 12 et 13) :** Relever le défi d'une gestion exemplaire des ressources énergétiques et des déchets en milieu rural.

➤ **OS6 (article 16) :** Répondre au besoin de Développement sans hypothéquer les atouts environnementaux.

Animation de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour

2023 et 2024

Le Parc anime la RICE Alpes Azur Mercantour depuis sa labellisation en 2019, en partenariat avec la Communauté de communes Alpes d'Azur et le Parc national du Mercantour.

Les actions 2023-2024 se sont focalisées autour de plusieurs axes de travail :

1. Maintien du label : suivi de la qualité du ciel grâce à des mesures en cœur de RICE dans le Réserve biologique du Cheiron et rédaction d'un rapport d'activités annuel.
2. Accompagnement des communes du Parc à la rénovation de leur éclairage public : le taux de conformité est passé de 17 % en 2019 à 50 % fin 2024 (sur l'ensemble du territoire de la RICE).

3. Sensibilisation des publics :

- Mise en œuvre de 7 Nocturnes du Parc auprès de 250 personnes : événement de sensibilisation mêlant conférence scientifique et approche sensible pour découvrir le Monde nocturne et ses enjeux ;
- Déploiement d'un programme scolaire pour l'année 2022 / 2023 auprès de 10 classes et 175 élèves et l'année 2023 / 2024 auprès de 6 classes pour 153 élèves : interventions scientifiques, artistiques et sortie dans la nuit. Toutes ces étapes et échanges ont été présentés sur une page Web dédiée pour que les enfants puissent à leur tour en parler à leurs proches et diffuser les messages appris en classe ;



Nocturne Briançonnais © Florent Dubreuil

4. Formation des socioprofessionnels pour qu'ils puissent déployer de nouvelles offres et devenir ambassadeurs de la Réserve Alpes Azur Mercantour : 4 sessions ont eu lieu sur l'astronomie et la biodiversité nocturne et l'initiation à l'art du conte pour 52 stagiaires.
5. Organisation d'un événement annuel pour fédérer et échanger entre experts de tous horizons : les Journées de la RICE
 - les 19 et 20 octobre 2023, sur le plateau de Calern à l'OCA, avec plus de 100 inscrits ;
 - les 3 et 4 octobre 2024, à Barcelonnette, avec plus de 100 personnes et l'Observatoire Barcelonnette Mercantour.
6. Validation du projet de Mise en tourisme de la RICE 2023 – 2026 avec l'obtention d'un financement dans le cadre d'Espace Valléen. L'année 2024 a été consacrée à l'élaboration du plan d'actions de la filière astrotourisme grâce à la mobilisation des acteurs concernés : professionnels, offices du tourisme, intercommunalités. Plus de 100 personnes ont participé à une ou plusieurs étapes de la démarche en 5 étapes à travers des rencontres, ateliers de travail, séminaires participatifs ou des formations.



© Ellen Teurlings Photographe

Partenaires :

Communauté de communes Alpes d'Azur, Parc national du Mercantour, Département des Alpes Maritimes, SICTIAM, OCA, Communes.

Moyens financiers mobilisés :

Fonds LEADER et Fonds Espaces Valléens avec comme cofinancements, le Département des Alpes-Maritimes, la Région PACA, le FNADT, l'Europe, l'auto-financement du PNR pour un coût global 2023-2024 de 134 425€.

Statut de l'action :

En cours depuis 2019.

Agents mobilisés :

Bénédicte ELBOUDALI, Dénalie BOURGES (éducation), Aurélie MATTAIX (communication et appui évènementiel), Ulysse MARIETTE (mise en tourisme), Jane BONY (mobilisation des acteurs), Estelle AMAVET (suivi budgétaire).

Réduction des déchets plastiques d'acteurs associatifs et économiques du Parc

2023 et 2024

Le Parc s'est engagé auprès de la Région Sud en signant la Charte « Zéro déchet plastique ».

ACCOMPAGNEMENT DE 2 ÉPICERIES VERS LE 0 PLASTIQUE

Après un diagnostic détaillé réalisé en 2022, les épiceries de Coursegoules et Cipières ont choisi les solutions qu'elles souhaitent proposer : vente en vrac et proposition d'emballages consignés, références des produits à mettre en vente.

En 2023, l'achat du matériel (colonnes à vrac, emballages réutilisables...) et la conception des supports de communication ont permis de démarrer l'action à l'été.



ACCOMPAGNER LES COMITÉS DES FÊTES VERS LE « 0 DÉCHET »

2023 et 2024 ont permis de capitaliser sur les expérimentations des années passées. Ce sont 4 comités des fêtes : Pierrefeu, Coursegoules, Caille, Gréolières qui ont bénéficié du dispositif, un organisateur de trail à Cipières et une association de parents d'élèves à Gréolières. Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- prêt de matériel de tri : cendriers, poubelles pour le verre, poubelles double-flux, bac à compost ;
- prêt d'éco-gobelets ;
- proposition de solutions 0 plastique : consignes, dispositif « Ramène tes couverts », références de matériel jetable 0 plastique, supports de sensibilisation.

ACCOMPAGNER LES HÉBERGEURS / RESTAURATEURS VERS DES PANIER-REPAS « 0 DÉCHET »

En 2023, 5 structures ont participé au projet : 2 hébergeurs à Courmes, Amirat, 1 snack à Saint Vallier de Thiey et 2 épicerie à Coursegoules et Cipières.

Après un état des lieux, le Parc a conçu plusieurs solutions en fonction des besoins :

- repas sans emballage si le panier repas peut être réservé en amont : le client vient avec ses propres emballages ;
- repas avec emballages réutilisables pour les randonneurs / visiteurs qui reviennent sur place après leur journée ;
- solution avec des emballages jetables 0 plastique.

Les participants ont reçu des emballages et des affiches pour sensibiliser à leur démarche.



Partenaires :

Région, ARBE, épicerie, Comités des fêtes, hébergeurs / restaurateurs.

Moyens financiers mobilisés :

39 000€ financé à 80% par la Région.

Statut de l'action :

Finalisée (Appel à projet de la Région 2020-2023).

Agents mobilisés :

Bénédicte ELBOUDALI,
Elisa BOIT (stagiaire),
Aurélien MATTAIX (communication).

Transition énergétique 2023 et 2024

Loi d'accélération des Energies renouvelables / Réunions d'info Energie partagée.

Le cadre réglementaire s'est étoffé en 2023 avec la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Celle-ci demande à chaque commune d'identifier et de cartographier des zones d'accélération, voire des zones d'exclusion pour chaque énergie renouvelable : solaire en toiture, solaire au sol, éolien, géothermie, réseaux de chaleur et de froid, biogaz et hydroélectricité.

Suite aux informations fournies par l'Etat, le Parc a rappelé aux communes, par le biais d'un courrier envoyé en août 2023, les objectifs de la loi et les a mis en perspective avec la Charte du Parc, la délibération concernant le photovoltaïque de 2016, la stratégie énergétique votée en 2017 et l'ensemble des outils produits depuis pour accompagner la position du Parc. La loi prévoit une concertation obligatoire du Parc pour valider les zones d'accélération proposées.

Le Parc a répondu aux sollicitations des communes au fil de l'eau pour les orienter dans leur travail de planification, en coordination avec les intercommunalités.

En préalable, l'association Energie partagée a organisé 3 réunions sur le territoire du Parc entre juillet et novembre 2023, grâce à un financement du fond LEADER. Elles avaient pour objectif de sensibiliser les habitants et les collectivités à la transition énergétique avec un zoom sur la planification des

énergies renouvelables. Le Parc a participé à la préparation des ateliers et tables-rondes, a relayé les invitations et a participé aux réunions pour porter sa position sur le sujet.

Partenaires :

Intercommunalités, Energie partagée, DDTM, communes.

Moyens financiers mobilisés :

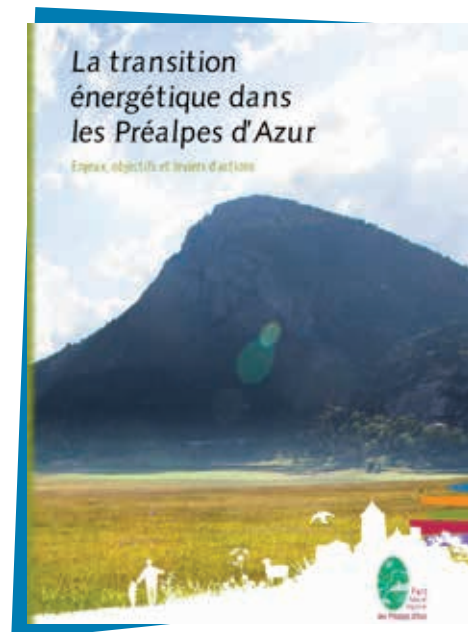
Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

En cours - au fil de l'eau .

Agents mobilisés :

Bénédicte ELBOUDALI.



Écotourisme, activités de pleine nature, programme Espace Valléen

> Orientations stratégiques concernées

OS1 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur.

OS6 (article 16) : Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation.

> Objectif

Mise en œuvre de la stratégie Espace Valléen 2021-2027

Axe 1 : Cultivons la qualité de vie et l'accueil en Préalpes d'Azur Diversifier et enrichir l'offre touristique du territoire, valoriser les patrimoines en intégrant la politique de préservation.

Axe 2 : Invitons à découvrir autrement les Préalpes d'Azur.

Axe 3 : Réparons la durabilité de nos stations et de nos sites naturels. Gestion des flux récréatifs générés par les sports de nature. Gestion des manifestations sportives (en lien avec la chargée de mission Biodiversité). Assurer la cohabitation des différents usagers du territoire.

Suivi de la stratégie et accompagnement des projets Espace Valléen

2023 et 2024

Cynthia Faure (chargée de projet action écotouristique) a assuré le suivi des dossiers jusqu'au 1^{er} septembre 2023, avant de transmettre ses missions à Ulysse Mariette.

PROGRAMME 2014 -2020

Dossiers finalisés.

- **La MarAlpine :** Itinérance phare du territoire. 76 kilomètres sur 5 jours entre Saint-Auban et Grasse, ou Saint-Auban et Vence ;
- **La Moulière :** Cascade de tyroliennes : la plus grande cascade de tyroliennes d'Europe (42 tyroliennes et 66 ateliers avec vue imprenable sur la mer et la route Napoléon) ;
- **Grotte de Baume obscure, trottinettes électriques (LEADER) ;**
- **Commune de Séranon :** Aménagement du site du Bauroux, installation d'une via ferrata et d'une via cordata ;
- **Commune de Gilette :** Restauration et valorisation du château de Gilette.



Via Ferrata Séranon

PROGRAMMES 2021 – 2027

Les dossiers toujours en cours en 2024.

- **Syndicat mixte des stations de Gréolières / l'Audibergue :**

Diversification 4 saisons. Aménagement des abords de la retenue collinaire, études préalables à l'aménagement d'une luge sur rails, soutien au lancement de «On piste» à Gréolières (descriptions d'itinéraires ski rando/VTT) dans le cadre du contrat de Parc.

- **SIVOM Pays de Vence :** Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.

- **Saint-Auban, pôle nature :** Requalification de l'offre du pôle nature de Saint-Auban. Valorisation de l'offre déjà existante tout en améliorant les conditions d'accueil. Extension de l'activité sur 4 saisons avec le développement du site FFC, intégration du cœur de village dans l'offre touristique.

Rénovation et développement du gîte Terre des Lacs et études préalables à la création d'un sentier du vertige (Délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse), relance du site de la Fédération Française de Cyclisme des Monts d'Azur.

- **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur :** Accompagnement des socio-professionnels de l'écotourisme (détaillée action 2 ci-après).

- **Etude de faisabilité pour l'aménagement de toilettes sèches sur 11 sites du Parc** (4 sites déjà équipés sur le territoire : Gréolières-les-Neiges (25 427,00 € de financement), le Broc (8 942€ de

financement), Aiglun, Bonson (20 411€ de financement), Saint-Auban (prévu 2025).

- **Association EVALECO :** CIMACTE – Centre Intergénérationnel Maralpin d'Acquisition de Compétences pour la Transition Ecologique.

- **Inter-Espace Valléen :** Mise en tourisme de la réserve Internationale du Ciel Etoilé Alpes Azur Mercantour (en collaboration avec l'EV CCAA et le PN du Mercantour).

Coopération pour la valorisation du patrimoine de Pierre sèche du Sud des Alpes (en collaboration avec l'EV CARF) .

Partenaires :

Syndicat Mixte des stations de Gréolières l'Audibergue (SMGA) - SIVOM du Pays Vençois - Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Communauté de communes des Alpes d'Azur - Parc national du Mercantour - Département des Alpes Maritimes - GAL LEADER - Région Sud.

Moyens financiers mobilisés :

FEDER - Financements Espace Valléen (FNADT-CIMA, Région, Département, Plan Avenir Montagne, auto-financement...).

Statut de l'action :

Action continue sur les programmations Espace Valléen (2014-2020) – (2021-2027).

Agents mobilisés :

Ulysse Mariette et Estelle AMAVET, responsable financière pour appui au suivi financier et au montage des demandes de subvention complexes.



Terre des Lacs © Ellen Teurlings Photographe

UNE ACTION ESPACE VALLÉEN (2023) : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCOTOURISTIQUES

Cartographie des dispositifs d'accompagnement, de leur pilote et champs d'intervention

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs aux démarches qualité et de professionnalisation, un travail de construction de réseau partenarial s'est engagé dès la prise de poste en novembre 2022 et s'est intensifié en 2023. Ce travail a permis de dresser un premier diagnostic des dispositifs existants. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif 3. 30 personnes de 19 structures partenaires ont fait l'objet d'échanges et de recherche de synergies entre les organismes. Ce travail a été parallèlement enrichi et consolidé lors de manifestations extérieures : les différentes réunions, ateliers et événements extérieurs ont permis de consolider les liens avec les partenaires et accroître le réseau partenarial.



Quelques exemples :

- Forum de l'économie de proximité du 1^{er} au 3 février 2023
- Présentation du Fonds Tourisme Côte d'Azur le 28 février 2023
- Rencontres et ateliers Initiative Sophia Antipolis à Startéo
- Divers webinaires sur différents dispositifs (Vélotourisme, ADEME le 16 juin 2023)
- Club du tourisme durable : réflexion autour des mobilités douces, organisé par le CRT Côte d'Azur France le 20 juin 2023

Un travail de synthèse des dispositifs de qualification comprenant l'identification des relais locaux et leurs contacts, cette synthèse constitue la boîte à outils sur le site internet du Parc (en attente de mise en ligne). Une carte mentale a été élaborée afin de rendre compte des dispositifs mobilisables en fonction des besoins des acteurs écotouristiques. Evolutive, elle s'étoffe au fil des rencontres acteurs. Cet outil permet de faciliter l'accompagnement des acteurs écotouristiques, et contribue à la pérennisation du projet.

Structuration de réseau autour de l'offre d'itinérance la Maralpine

Plus d'une vingtaine d'entretiens se sont déroulés (et se déroulent encore aujourd'hui) avec les acteurs, afin de récolter les besoins des hébergeurs. Ces rencontres ont permis de :

- accroître la connaissance de l'offre d'hébergement ;
- recenser les besoins des acteurs interrogés ;
- transmettre les messages du Parc avec un kit de brochures, outiller les professionnels avec les différents dispositifs du Parc et des partenaires ;
- créer un premier contact pour initier une dynamique de réseau ;
- conventionner avec le Parc.

Dans une volonté de garantir une offre de service d'itinérance de qualité, le Parc a établi une **convention de partenariat** avec les hébergements lors de la création de l'itinéraire. Cette convention a pour objectif de recenser une offre de service adaptée à l'itinérance, d'accompagner et de valoriser les établissements dans une démarche de progrès et de favoriser la mise en réseau des acteurs partenaires. Pour devenir partenaire du Parc, l'établissement s'engage à fournir un minimum de services adaptés à une offre d'itinérance (offre à la nuitée, ouverture 6 mois dans l'année, capacité à transmettre des informations relatives au Parc et activités aux alentours, proposition d'une offre de restauration...).



Partenaires :

Région Sud, Département, ADEME PACA, CRT Côte d'Azur France, CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, CASA, CCAA, Nice Côte d'Azur Tourisme, OT du Pays de Grasse, mairies, réseau PNR PACA.

Moyens financiers mobilisés :

Subvention Espace Valléen : budget fonctionnement ACCTOUR.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Jane BONY, Cynthia FAURE / Ulysse MARIETTE, Sylvie DAVILLER, Caroline GIORGI, Bénédicte ELBOUDALI, Aurélie MATTAIX, Estelle AMAVET.

Animations des réseaux de professionnels

Plusieurs actions d'animations des réseaux existants et de temps de rencontre à destination des professionnels du territoire du Parc.

Des journées réseaux

Une journée de réseau Valeurs Parc a été organisée le 20 mars 2023. L'objectif de ce temps convivial est de se connaître en activité, d'en apprendre davantage sur les pratiques de chacun, de dialoguer et favoriser les retours d'expériences. L'interconnaissance entre les bénéficiaires est une dimension essentielle du réseau, elle permet notamment une meilleure communication sur la marque et ses valeurs et sur les autres activités / produits à promouvoir.

Une rencontre à destination des professionnels du tourisme du Parc a été organisée le 24 avril au Relai à

Gréolières. La CCI a présenté ses dispositifs d'accompagnement, en présence de l'OTI de la CASA. Cette rencontre a pour objectifs d'informer sur les dispositifs d'accompagnement existants à dispositions des professionnels, de favoriser la mise en réseau, et de déterminer leurs attentes et besoins.

Le 9 novembre a eu lieu le comité marque Valeurs Parc au tiers-lieu Les Grandes Roches à Gréolières. Le comité marque est une instance où l'équipe technique passe en revue les actions de l'année réalisées et celles à venir pour 2024, soumises aux avis du comité. Il était question d'aborder la mise à jour de référentiels agricoles, 2 nouvelles attributions pour des randonnées accompagnées, et diverses actions de promotion, de communication et d'animation de réseau, et de déploiement de la marque aux hébergeurs-restaurateurs.



Des formations

- 27 septembre : « Economiser l'eau dans les structures touristiques : agir au quotidien et sensibiliser sa clientèle » à Carros.
- 24 et 27 octobre : 2 sessions d'ateliers clefs en main portées sur l'optimisation du référencement local des professionnels. La visibilité des établissements sur le territoire du Parc fait partie des besoins exprimés par les professionnels.
- 25 et 26 septembre, une formation sur des séjours ornithologiques à destination des prestataires d'activités de pleine nature a été organisée à l'initiative de la CCAA en partenariat avec la LPO.
- 9 novembre, la formation « Optimisation de sa communication Valeurs Parc » animée par la Fédération des PNR de France a été organisée à destination des professionnels marqués Valeurs Parc.

Partenaires :

Région Sud, Département, ADEME PACA, CRT Côte d'Azur France, CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, Interparc Tourisme, CCI Côte d'Azur, CMA, Chambre d'Agriculture, plateformes Initiative, CASA, CCAA, MNCA, Nice Côte d'Azur Tourisme, CAPG, OT du Pays de Grasse, mairies, acteurs de l'accompagnement, GAL Alpes Azur.

Moyens financiers mobilisés :

Subvention Etat - Région Espace Valléen.

Statut de l'action :

En cours / nouveau financement LEADER à venir en 2025.

Agents mobilisés :

Jane BONY, Cynthia FAURE / Ulysse MARIETTE, Salomé DELILLE (LEADER), Caroline GIORGI (acteurs agricole), Bénédicte ELBOUDALI, Sylvie DAVILLER (communication), Aurélie MATTAIX (communication), Estelle AMAVET (finance).

■ Organisation de deux journées terrain avec l'Université Nice Côte d'Azur et l'Ecole Amos

2023

En lien étroit avec l'enseignant chercheur Jean-Paul Derai, deux journées terrain ont été organisées au bénéfice d'étudiants de l'IUP Nice Côte d'Azur et l'école de Sport Business et événementiel sportif AMOS.

Environ 35 étudiants étaient concernés par ces deux journées, réparties entre les sites du Domaine des Courmettes et la station de Gréolières 1400.

L'objectif majeur de ces journées consistait à sensibiliser à l'éducation

à l'environnement et au territoire, par l'approche du tourisme et de l'événementiel sportif.

Une diversité d'acteurs sont intervenus auprès de ces étudiants : élus, chargée de mission biodiversité, organisateur d'ultra-trail, bergère, directeurs opérationnels du SMGA, chargé de mission montagne à la Région Sud, etc...

D'âges variés, (entre 17 et 32 ans) ces étudiants ont donc bénéficié de ces deux journées afin de comprendre

l'action du Parc naturel régional en termes d'écotourisme, de gestion des activités de pleine nature et d'adaptation au changement climatique dans le secteur du tourisme.

Leur travail, sous la forme d'un diagnostic territorial, leur a permis de juger de la perception du territoire, de la bonne prise en compte de la diversité d'acteurs en présence, et de proposer des solutions de diversification touristique sur le site de Gréolières 1400.

Partenaires :

Région SUD. SMGA. Domaine des Courmettes. Longo Trail.

Moyens financiers mobilisés : Subvention régionale sur l'Education à l'Environnement et au Territoire (EET).

Statut de l'action : Réalisée.

Agents mobilisés :

Ulysse MARIETTE, Chargé de projets Tourisme/APN Ambassadeurs / Ambassadrices du Parc.



Animation et gestion du programme européen LEADER

> Objectifs

- Favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable pour la programmation 2014 -2022.
- Bien vivre ensemble sur un territoire en transition pour la programmation 2023-2027.

LEADER est un dispositif européen sous l'autorité de la Région Sud qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'attribution de subventions à des porteurs de projets locaux. Actuellement, le territoire du Parc naturel régional est concerné par deux programmes LEADER.

En effet, l'année 2023 est une année de transition qui voit la clôture de la programmation 2014-2022 se superposer à la mise en place de la nouvelle programmation 2023-2027.



■ Animation sur le territoire actuel du Groupe d'Action Locale dans le cadre de la programmation 2014-2022 afin de lancer un dernier appel à projet

2023

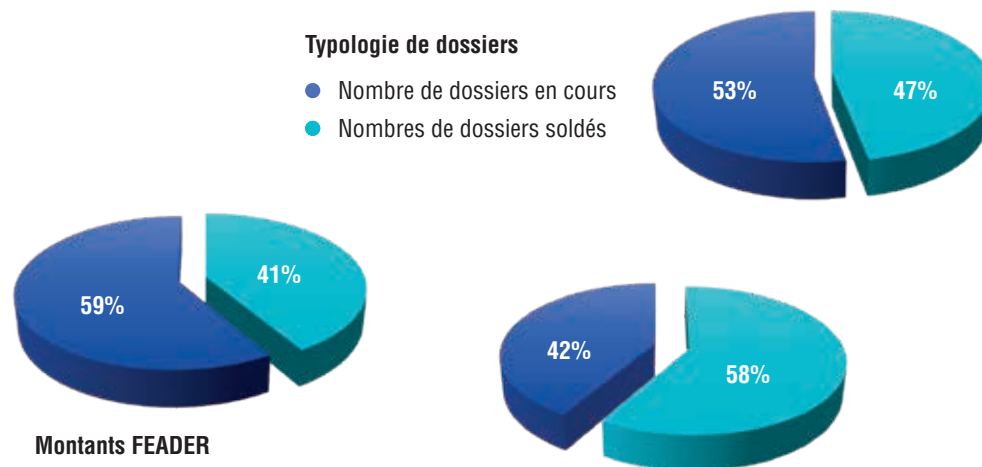
Les derniers appels à projets ont été clôturés en janvier 2023. Ainsi, la totalité de l'enveloppe budgétaire a été programmée. Ce nouvel appel à projet s'est fait majoritairement à partir des reliquats des projets en situation de sous-consommation et aux abandons. Trois projets sur le territoire du Parc naturel régional ont pu bénéficier d'une aide européenne ; un projet d'agroforesterie, un projet recyclage des

déchets et un projet de concertation sur les énergies renouvelables.

Si l'année 2023 marque donc la fin de l'animation visant à l'émergence de nouveaux projets, le suivi administratif et financier est encore nécessaire. En effet, le Comité de programmation a été consulté une fois au cours de l'année 2023 pour raisons administratives.

Typologie de dossiers

- Nombre de dossiers en cours
- Nombres de dossiers soldés



Montants FEADER

- Montants FEADER à payer
- Montants FEADER payés

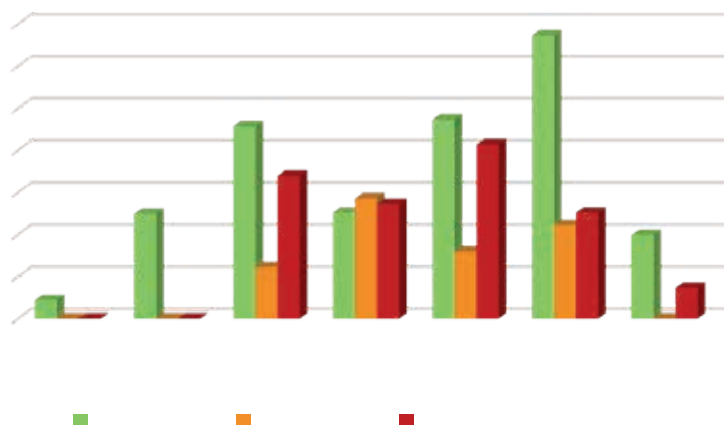
Paielements traités et à venir

- Nombres de demandes de paiements attendues (estimation)
- Nombre de demandes de paiements traitées

■ Accompagnement des porteurs de projets LEADER au montage des demandes de paiement dans le cadre de la programmation 2014-2022

Les paiements sont désormais la charge de travail principale. Une augmentation des demandes de paiements depuis 2020 est observable. Toutefois, les paiements devraient atteindre leur pic en 2024-2025.

Montants FEADER cumulés des demandes de paiement par année



■ Mise en place de la nouvelle programmation 2023-2027

Après une année 2022 axée sur la concertation, l'élaboration et la rédaction du dossier de candidature à la nouvelle programmation, l'année 2023 est marquée par la mise en place progressive de la nouvelle stratégie.

Ce travail mené en partenariat avec la Région SUD, porte essentiellement sur des questions techniques comme le règlement intérieur, la rédaction des fiches actions...

De plus, l'équipe LEADER a mené un travail de mise en relation et d'appropriation de cette stratégie auprès des acteurs locaux du territoire du GAL. Ce travail étant d'autant plus nécessaire que le territoire du GAL est élargi. Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, la Communauté de Communes Alpes d'Azur, la Communauté

de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et la Communauté de communes Serre-Ponçon se sont réunis pour porter ce nouveau programme et créer ainsi le **Groupe d'Action Locale Alpes et Azur**.

Cette appréhension du nouveau territoire par les acteurs locaux comme pour l'équipe du GAL a été faite notamment par le biais des rencontres automnales menées dans chacun des territoires au mois de septembre 2023.

Cette modification du périmètre du GAL impose de repenser le projet dans son intégralité et notamment sa gouvernance. Ainsi, une nouvelle instance a vu le jour, le comité territorial qui auditionne désormais les projets.

Ce travail de mise en place du GAL devrait s'achever en 2024 avec le conventionnement et la mise en place des premiers appels à projet.

En 2023, c'est le PNR Préalpes d'Azur qui porte budgétairement le poste d'animation (transition entre les deux programmes) pour le compte des 4 structures partenaires.

Partenaires :

La Communauté de communes Alpes d'Azur ; la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) ; Communauté de communes Serre-Ponçon.

Statut de l'action :

Programme 2014-2020 : finalisation jusqu'à mi-2025.
Programme 2023-2027 : en cours.

Agents mobilisés :

Salomé DELILLE, Marine TULLIACH, Thipmala LYFOUNG.



Rencontre automnale
Embrun
19 septembre 2023



1

Biodiversité
et milieux naturels

2

Paysages,
aménagement
et urbanisme

3

Patrimoine bâti et
coopération pierre sèche

4

Redynamisation
du conseil scientifique

Connaissance et préservation du patrimoine

@ Aurélie Mattaix

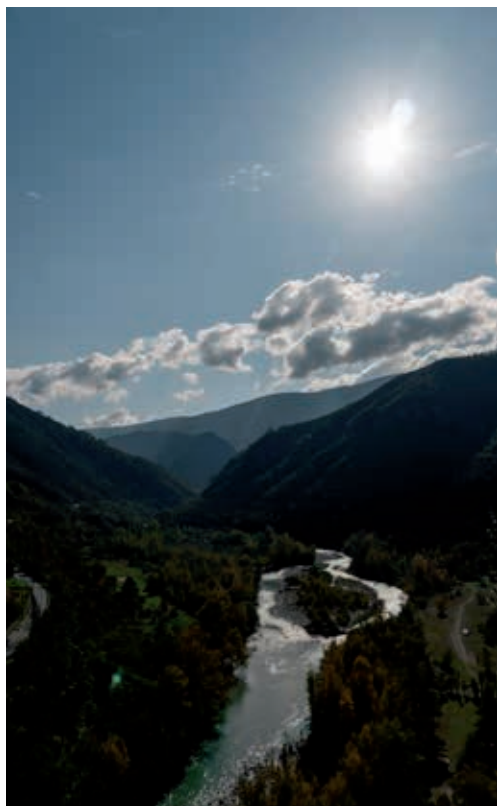


Biodiversité et milieux naturels

Voir aussi l'article sur la commission avis pages 56 à 58.

Elaboration de 3 diagnostics de zones naturelles prioritaires au Plan de Parc ne faisant pas actuellement l'objet de mesures de gestion

2023



En 2020 suite à l'évaluation à mi-parcours de la Charte, un **plan d'actions biodiversité** a réaffirmé les priorités d'actions du Parc. La concertation a permis de réaffirmer les enjeux et les actions récurrentes (telles que la sensibilisation aux bonnes pratiques pour la préservation des milieux et des espèces naturelles), et de prioriser certaines actions d'un commun accord entre les partenaires du Parc pour favoriser la mobilisation cohérente des opportunités financières.

Il est ressorti la nécessité de travailler de manière prioritaire sur la réalisation de diagnostics et la proposition éventuelle de mesures de gestion pour la Plaine de Caille, le Col de la Lègue et le Bois de Garavagne. Ces sites sont les 3 sur une vingtaine de sites identifiés comme « espaces naturels prioritaires » au Plan et à la Charte du Parc mais non dotés à ce jour de mesures ou plans de gestion (Article 2).

Objectifs fixés

- Réaliser un diagnostic des enjeux environnementaux et des usages de



chacun des 3 sites. Diagnostic élaboré sur la base de recherches bibliographiques, de rencontres acteurs, de visites de terrain et des observations réalisées au cours de journées de sciences participatives (voir descriptif ci-après) ;

- En fonction des enjeux identifiés proposition de mesures de gestion pertinentes ;
- Partager ce travail avec les communes concernées et les acteurs locaux afin de définir ensemble les mesures à mettre en œuvre pour allier au mieux préservation des espèces, des espaces et usages.

Bilan :

Le travail technique a été réalisé mais la présentation / concertation de la production avec les communes et acteurs concernés n'a pas eu lieu. L'entrée en révision de la Charte de Parc, ainsi que les objectifs régionaux territorialisés des stratégies nationales «aires protégées» et «biodiversité» viendront déterminer l'importance à donner à ces sites dans les années qui viennent.

Partenaires :

Communes, Conseil Scientifique.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Stand by - à valoriser pour les préconisations de la nouvelle Charte du Parc.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Manon VILLARD (apprentie).

■ Estéron Rivière Sauvage

2023 et 2024

En 2018, l'Estéron était labellisée Rivière Sauvage au regard :

- de la qualité des milieux (peu aménagée par l'homme) et des faibles pressions sur la qualité de l'eau : la plus longue et la mieux notée de France alors ;
- de l'ambition collective affichée dans un programme d'actions prioritaires, dont il restait à travailler les possibilités de financement.

2023, 5 ans plus tard, c'est l'heure de l'évaluation des actions menées et de l'actualisation de l'état des lieux afin de prétendre au renouvellement du label, suivant les souhaits exprimés lors du Comité de Pilotage fin 2022. Les éléments techniques ont été préparés conjointement par le SMIAGE et le Parc, co-animateurs du label.

Toutefois le Comité de Pilotage n'a pas pu avoir lieu, reporté début 2024 pour des contraintes d'agenda politique.

En mars 2024, un Comité de Pilotage a permis de faire le bilan des actions menées dans le cadre de la labellisation précédente et les élus ont exprimé leur volonté de renouveler la labellisation de l'Estéron. En juin, un atelier à destination des élus a eu lieu à Roquesteron, afin de définir une première trame de programme d'actions pour 2025-2030. Une autre réunion a eu lieu début décembre pour affiner ce programme.

Le dossier de renouvellement doit être finalisé au premier trimestre 2025 et l'audit

de renouvellement devrait avoir lieu au printemps.

Partenaires :

SMIAGE, Communes et EPIC concernées, structures de gestion de l'eau et de l'assainissement.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrente.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Méliné SUKIASYAN.

■ Porter à connaissance

Prévention des enjeux Vipère Orsini

2023

Face aux déboires rencontrés par des aménageurs dont les projets se heurtent aux risques d'atteinte de la Vipère d'Orsini (aménagement 4 saisons SMGA, antenne téléphonie de Caille), une réunion de travail a été organisée à l'attention des communes concernées par les habitats avérés ou potentiels de la Vipère établis dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA)

En présence d'une vingtaine de participants d'horizons variés (communes, aménageurs, gestionnaires espaces naturels..) la DREAL et la LPO animateurs du PNA ont fait une présentation de l'espèce et de ses enjeux. Les échanges ont permis de dégager une manière d'agir pour éviter et réduire les impacts dès la réflexion sur l'implantation d'un projet

Un document illustré agrège les informations.



© M Le Toquin.

Partenaires :

CASA(n2000), SMGA, Communes, DREAL, CEN.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Elisabeth GALLIEN.

■ Participation au programme de lutte contre la Berce du Caucase

2023 et 2024

Participation à la journée d'arrachage selon le protocole Département / Conservatoire Botanique National Méditerranéen) le long de la Lane.

Contribution aux plans de gestion pour le renouvellement des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (visites de terrain avec 2 éleveurs concernés).

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement pour temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrente.

Agents mobilisés :

Méliné SUKIASIAN, Caroline GIORGI Ambassadeurs.



Voir aussi l'article sur la commission avis pages 56 à 58.

■ Schéma d'accueil Gorges du Loup, en cours. ; (lancement de l'étude 12/2022)

2023

3 comités de pilotage et 3 comités techniques, ont eu pour objectif de fédérer les élus autour d'un projet commun de gestion des flux dans les Gorges du Loup qui présentent des problèmes d'accès et de sécurité.

- Fin 2023, il est acté une stratégie à déployer en actions à court, moyen et long terme relevant de différentes institutions.

Ces fiches seront corédigées avec les partenaires en 2024. Elles portent sur l'opportunité de gérer les Gorges comme un Espace naturel sensible, pour accueillir le public, et l'intégration dans la réflexion du site dit de la papeterie, si un accès depuis la RD6 est possible.

(2023-2024)

Ces ambitions, dont l'étude et ses livrables ont été restitués en juin 2024, s'organisent selon 3 axes :

- préserver l'environnement et les paysages ;
- développer un projet territorial exemplaire ;
- mettre en place les conditions de la réussite.

Le début d'une réflexion sur la gouvernance des actions à mener et de leur hiérarchisation à moyen long terme a été soulevée, en vue des objectifs « Préserver et valoriser, Loup 2030 », et si souhaitable, d'ici 2040, la lancement d'une opération Grand site « Gorges du Loup et plateaux de karst »



Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent (terminé fin 2024).

Agents mobilisés :

Valérie GAUGLER,
Elisabeth GALIEN

■ Habiter Parc

2023

Les Préalpes d'Azur est un des territoires test pour l'outil « Habiter Parc » piloté par la Fédération des parcs de France, et fondé sur les principes de l'université populaire. Il vise à capter les publics intéressés par l'acquisition immobilière sur le territoire pour les mettre en relation avec les artisans et experts locaux pouvant les conseiller en matière de rénovation patrimoniale ; la plateforme a des ambitions plus larges en vue de favoriser l'intégration des néo-ruraux à la vie villageoise mais pour une première phase, les Préalpes d'Azur souhaitent le tester

sur le volet « annonces immobilières » et mise en relation avec les professionnels liés à la rénovation, à l'écoconstruction qui seraient contributeurs de fiches conseil pour être référencés. La plateforme fait ainsi office de service de mise en relation, contribuant au développement de la vie locale.

Réalisé 2023 :

Suivi de la commission nationale sur l'élaboration de la plateforme (1 réunion par mois) : échanges avec prestataire (Pixels) pour mettre en forme la plateforme dans sa première version et à adapter selon les besoins de chaque Parc.

Au Parc des Préalpes d'Azur, un travail d'enquête et de rédaction a été réalisé :

- interrogation des cibles potentielles (architectes, agence immobilières), retours sur l'intérêt et améliorations de la plateforme ;
- élaboration d'une charte d'usage de « bonnes pratiques » de la plateforme signée par les deux parties, Parc et personne contribuant à la plateforme ;
- texte de présentation pour la page Préalpes d'Azur.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent (terminé fin 2024) / projet abandonné par la Fédération des Parcs.

Agents mobilisés :

Valérie GAUGLER,
Louise FAYE (stagiaire).

■ **Rénovation villageoise**

2023

Accompagnement de Gréolières pour l'obtention de subventions afin de financer une étude préalable à la rénovation du centre bourg en vue d'étudier les disponibilités foncières et opportunités de reconversion du bâti existant, comprenant une évaluation des coûts et un échéancier. Ce projet accompagnait une réflexion plus globale de création d'une maison des services, que l'agence 06 encadrerait. Mais la démarche n'a pas été enclenchée faute de disponibilité locale et d'un arbitrage sur les projets à prioriser que l'Agence 06 allait accompagner en 2023.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Terminée.

Agents mobilisés :

Valérie GAUGLER,
Elisabeth GALLIEN.

■ **Intégration de bâtiments agricoles en sites classés**

Accueil de deux stagiaires (L3, architecture) pendant un mois, en collaboration avec le SIVOM du Pays de Vence, pour élaborer un document pédagogique sur les possibilités d'intégration et d'adaptations d'équipements liés au pastoralisme en site classé, soit pour abriter le berger, clôturer les parcelles, ou abreuver les troupeaux.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Terminée.

Agents mobilisés :

Valérie GAUGLER.

■ **Mission de réseau**

2023

- Participation au séminaire sur les 30 ans de la loi paysage dans les Vosges.
- Groupe de travail interparcs de la région sud, régions sud et agences d'urbanisme sur la sobriété foncière dans le développement rural.
- Groupe de travail «Habiter Parc».

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent.

Agents mobilisés :

Valérie GAUGLER.

Patrimoine bâti et coopération pierre sèche

> Orientations stratégiques concernées

OS8 : « Développer une stratégie ambitieuse en faveur des patrimoines culturels et de l'expression culturelle des habitants »

> Objectif (de l'article 20)

« consolider la connaissance des patrimoines bâtis, ethnographiques, préhistoriques et historiques des Préalpes d'azur pour un projet de conservation adapté »

Approfondir la connaissance sur le patrimoine bâti, ethnographique, préhistorique, historique des Préalpes d'Azur dans le respect des normes de l'inventaire général du Patrimoine culturel

Conserver, valoriser et restaurer le patrimoine culturel



Valorisation du patrimoine roman dans le cadre du projet transfrontalier avec l'Italie Itinera Romanica +

2023 et 2024

Dans le cadre du projet Itinera Romanica, une série d'actions a été menée pour valoriser le patrimoine roman.

Cela inclut le suivi des protocoles d'adhésion avec les communes et le Département, ainsi que la rédaction et la réalisation, en collaboration avec l'association Castrum et un prestataire, de 32 fiches de découvertes inclusives pour les édifices sélectionnés. Ces fiches ont été regroupées dans 6 pochettes d'itinéraires, ensuite diffusées dans les communes et les bureaux de tourisme.

Par ailleurs, les Journées internationales du patrimoine roman ont été organisées avec le SIVOM du Pays de Vence du 1er au 3 juin, incluant conférences, visites guidées, itinérances musicales et réunions techniques.

La plateforme Itinera Romanica Plus a également été mise à jour, tandis qu'une maquette 3D de la chapelle Saint Étienne de Gréolières a été réalisée en partenariat avec la Sardaigne.

Les diagnostics d'accessibilité se sont poursuivis grâce à la plateforme collaborative

nationale « Accès libre ». Une subvention régionale a été obtenue pour les communes de Sigale et La Penne pour l'installation d'équipements dans leurs édifices romans.

De plus, sous la direction du chef de file italien, un dossier de candidature pour la poursuite du projet sous le nom Romanicap a été élaboré. L'accompagnement de la commune de Gourdon dans la restauration de la Chapelle Saint Vincent a également été assuré. Par ailleurs, des initiatives comme les « Rendez-vous du Parc » le 4 mai 2024, avec une initiation au trail sur les sentiers de la Maralpine et une visite guidée de l'Église de Collongues, ainsi que les réunions préparatoires pour les Journées internationales du patrimoine roman prévues du 22 au 24 mai 2025 en partenariat avec la Ville de Grasse et la CAPG, ont enrichi ce projet ambitieux.

■ Valorisation du patrimoine de la pierre sèche

2023 et 2024

Dans le cadre du projet de coopération pour la valorisation de la pierre sèche du sud des Alpes, plusieurs actions ont été menées sous la coordination du chef de file, notamment le suivi des demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'État et de la Région, avec une obtention réussie en novembre 2023. Des chantiers d'initiation à la technique de la pierre sèche et à la restauration des restanques ont été organisés dans diverses localités (Gilette, Aiglun, Revest les Roches, Bonson, Saint-Jeannet, Gattières, La Roque en Provence, Carros et Gourdon), permettant à la fois la sensibilisation et l'entretien du patrimoine.

Par ailleurs, une participation active aux Journées européennes du Patrimoine, aux côtés du SIVOM du Pays de Vence, a mis en lumière le « Patrimoine vivant » dans la commune de Saint-Jeannet. Le projet a également mis en place une rencontre technique en partenariat avec la CAPG, le 4 octobre 2023, valorisant les patrimoines inscrits à l'UNESCO, notamment le savoir-faire technique de la pierre sèche et la culture des parfums de Grasse. Cette dynamique a été enrichie par une présentation lors du Congrès international de la pierre sèche à Goulth (5-7 octobre 2023) en collaboration avec la Fédération des Professionnels de la Pierre Sèche. Une rencontre technique dédiée à la professionnalisation de la filière a été organisée le 27 novembre 2023 à Saint-Vallier-de-Thiery.

En parallèle, les pages du site internet du Parc naturel régional ont été actualisées, et

plusieurs réunions ont permis d'élaborer une méthodologie pour approfondir la connaissance du patrimoine en pierre sèche des Préalpes d'Azur. Ces rencontres ont abordé des thématiques telles que la synthèse des recensements existants, le pré-inventaire / inventaire du patrimoine, et l'interopérabilité entre les bases de données régionales. Elles se sont déroulées aux dates clés du 11 janvier, 12 septembre et 6 novembre 2024.

Des actions de sensibilisation ont également été planifiées, notamment une « balade patrimoine » intitulée « Mémoires de pierres », tenue le 17 février 2024 à Caussols, et des réunions pour concevoir une exposition itinérante et un webdocumentaire (29 avril et 8 octobre 2024). Enfin, l'organisation des Journées « De la Pierre au Parfum » du 7 au 9 mars 2025, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, a contribué à créer des synergies entre le patrimoine de la pierre sèche et d'autres savoir-faire emblématiques dès l'automne 2024.

Partenaires :

Coopération italienne et Corse, Association Castrum, Région Sud, Association chemin des sens, Région Sud, Département 06, Sivom du pays de Vence, Ville d'art et d'histoire de Grasse, CASA, CAPG.

Moyens financiers mobilisés :

- Pour le programme Itinera Romanica + : dépenses cohérentes (prolongation des subventions européenne sur 2023)
- Pour les actions sur la pierre sèche : cotisations + subventions

Europe-Etat et Région pour les chantiers d'initiation à la pierre sèche, la balade patrimoine et le déplacement à Goulth (congrès international de la pierre sèche).

Statut de l'action :

En cours.

Agents mobilisés :

Antoine BOURGEOU, Dénalie BOURGÈS, Aurélie MATTAIX, Sylvie DAVILLER, Estelle AMAVET.



Chantier pierre sèche

Redynamisation du Conseil scientifique

Via un renfort d'animation, les années 2023 et 2024 ont permis au Conseil scientifique de reprendre de l'activité et de se mettre en ordre de marche pour préparer l'organisation pour la mise en œuvre de la future Charte, plus pérenne et adaptée aux enjeux scientifiques actuels et à venir. Pour ce faire, en avril 2024, le Conseil scientifique a été rebaptisé « Conseil scientifique et prospectif » (par délibération n°24-DB-002 du Bureau du Parc).

Conformément à l'article R333-1 du Code de l'Environnement l'objectif n°5 d'un PNR est de « réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines [d'un PNR] et contribuer à des programmes de recherche. » Les conditions d'exercice de la science ont évolué depuis la création du Conseil scientifique en 2013, le Parc doit s'adapter et assurer le futur avec une instance scientifique forte et stable face aux variabilités de la vie d'un Parc, à la précarisation de la recherche et aux cataclysmes climatiques en cours et à venir.

Tout a commencé par :

- 2 réunions pendant l'été 2023 avec les membres du Conseil pour faire le bilan et dessiner la suite du Conseil scientifique ;
- intégration du PNR au Conseil scientifique de l'OTECCA pour favoriser les contacts avec le monde scientifique, faire monter des projets en commun, défendre les sujets et intérêts du territoire dans les instances de l'OTECCA ;

- prise de contact avec plus de 20 chercheurs et entretiens avec 6 chercheurs pour intégration potentielle au Conseil scientifique ;
- 1 réunion du Conseil scientifique en octobre 2023 et préparation du programme 2024 ;
- préparation d'une complémentation du règlement intérieur du Conseil scientifique : le conseil scientifique devient conseil scientifique et prospectif pendant la révision de la Charte ;
- organisation d'un week-end de deux jours au printemps 2024 pour travailler avec le Conseil scientifique et prospectif sur les études préalables à la révision et sur des préconisations pour la future Charte 2027-2042 ;
- mise en place d'un calendrier à long terme du Conseil scientifique et prospectif pour la révision :
 - mi-2025 1^{er} rendu du rapport de Charte, permettant de faire une proposition de stratégie scientifique pour le Parc et de nouveau fonctionnement du Conseil ;
 - 2025-2027 : expérimentation du modèle et modification en fonction des avis reçus.

Fin 2024, le Conseil scientifique et prospectif a réussi à se redynamiser, avec 15 membres, issus de domaines d'expertises variés.

Avec 5 femmes membres en 2024, le Conseil est également en route vers la parité !



Bezaudun

Partenaires :

Scientifiques bénévoles, OTECCA – Conventions en projet avec l'Université Côte d'Azur et INRAe.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation et frais de déplacement.

Statut de l'action :

Action en continue.

Agents mobilisés :

Oriane BESSONNAUD et selon sujets les agents thématiques du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.





Médiation et diffusion des actions des pôles thématiques

@ Emmanuel Jappeaux

1

Education à
l'Environnement
et au Territoire
et Action culturelle

2

Les agents
de sensibilisation
sur le terrain

3

Communication
& Evènementiel

4

Signalétique Parc
sur axe routier

5

Projet de Maison du Parc
à Gréolières





Education à l'Environnement et au Territoire et Action culturelle

> Orientations stratégiques concernées

OS8 et 10

> Objectif

Permettre aux différents publics (jeune public, habitants et visiteurs, professionnels) de découvrir et approfondir leur connaissance des patrimoines locaux, d'en comprendre les enjeux actuels et les rendre acteurs de la préservation des patrimoines, du vivant et de leur cadre de vie...

Afin de favoriser l'appropriation des connaissances, les actions éducatives du Parc mêlent différentes approches : découvertes sensorielles, rencontres d'experts, actions culturelles...

© Florent Dubreuil

■ A l'école du Parc

2023 et 2024

Chaque année depuis 2016, le Parc propose 4 parcours pédagogiques aux écoles primaires et aux collèges du territoire, sur des thèmes à enjeux. Ces programmes privilégient l'immersion des élèves sur le terrain, la rencontre des patrimoines et des professionnels. Chaque classe engagée bénéficie de 3 séances scientifiques, si possible sur le terrain, de 3 séances créatives et artistiques pour la réalisation d'une œuvre collective et d'une journée de valorisation pour découvrir les travaux des autres classes. Ces séances sont animées par des partenaires éducatifs, ainsi que des artistes de diverses disciplines.

En 2022/2023, 32 classes, soit 623 élèves répartis sur 23 communes ont bénéficié d'un parcours pédagogique :

- **L'appel de la forêt**
11 classes – Carros, Gattières, Saint-Jeannet, Vence, Tourrettes-sur-Loup, Le Bar-sur-Loup, Coursegoules ;
- **Dans les pas d'un berger**
6 classes – Escagnolles, Caille, Séranon, Valderoure, Briançonnet
- **Le karst, un monde sans dessus dessous**
5 classes – Grasse, Spéracèdes, Saint-Vallier-de-Thiery
- **Le monde nocturne, en quête d'étoiles**
10 classes – La Penne, Roquesteron, Pierrefeu, Gilette, Bonson, Gréolières et Cipières ;

Focus Monde nocturne : 9 classes ont vécu l'expérience d'une balade nocturne. De quoi mettre autant d'étoiles dans les yeux qu'il y en a dans le ciel des Préalpes d'Azur. L'ensemble du programme scolaire est raconté ici : <https://nocturne.upnboost.com/>

En 2023/2024, ce sont 34 classes, 724 élèves, répartis sur 21 communes qui ont bénéficié d'un parcours pédagogique :

- **L'appel de la forêt**
7 classes – Andon, Briançonnet, Caille, Escagnolles, Saint-Auban, Séranon et Valderoure
- **L'Estéron, « sauvage » et habitée**
7 classes – Bonson, Gilette, La Penne, Roquesteron
- **Le karst, un monde sans dessus dessous**
14 classes – Carros, Gattières, Gréolières, Gourdon, Le Bar-sur-Loup, Saint-Jeannet et Vence
- **Le monde nocturne, en quête d'étoiles**
6 classes – Grasse, Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracèdes

À travers des animations qui privilégient l'observation, l'expérimentation, le questionnement, mais aussi le jeu, la créativité et l'imagination, ils permettent aux élèves d'appréhender les sujets sous toutes leurs facettes !

Partenaires :

Région Sud, Rectorat de l'académie de Nice ; Direction régionale des affaires culturelles, Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Ville de Carros, SMIAGE, Réseau rural d'éducation du Haut Pays, les communes du Parc, le Fond Régional d'Art Contemporain, Souterroscope de Baume Obscure.

Prestataires :

ANPCEN, CPIE Iles de Lérins, Planète sciences méditerranée, Les petits débrouillards, Chemin d'Azur, Environnement et Découvertes, Nicolas Prin animation, Florent Bailleul, Hélio trope, Cie 7Pépi nière, Cie La Bolla, Isabelle Varlet, Micol Grazioli...

Moyens mobilisés :

117 000€ (transports inclus) – subventions Région PACA, DRAC, LEADER, EV + mécénat Crédit Agricole.

Statut de l'action :

Réalisée et reconduite chaque année.

Agents mobilisés :

Dénalie BOURGÈS, Caroline GIORGI, Bénédicte ELBOUDALI, Muriel CARY, Romain CHAMBARD, Méliné SUKIASYAN, Marion JÉZUITA, Ambassadeurs, Manon VILLALARD

■ Découvre ton Parc

2023 et 2024

Le programme « Découvre ton Parc » propose des sorties thématiques à destination des classes des lycées maralpins.

A travers l'immersion sur le terrain et grâce au contact des acteurs qui font vivre le territoire du Parc, les lycéens découvrent de manière concrète les Préalpes d'Azur, leurs enjeux actuels et futurs. Les thématiques proposées sont la géologie, l'agriculture, les paysages, l'eau et les milieux aquatiques, la forêt et le monde nocturne.

En 2023, 6 sorties ont été réalisées pour 7 classes soit 150 élèves et leurs enseignants. En 2024, 11 sorties pour 15 classes et 347 élèves ont été organisées.

Les thèmes choisis par les enseignants ont été :

- **Le karst, un monde sans dessus dessous**
Immersion dans le milieu karstique (géosciences et dynamique des sols, tectonique des plaques, biodiversité...) sur le plateau de Calern grâce à une randonnée encadrée par des accompagnateurs en montagne spécialisés en géologie et/ou spéléologie.
Les sorties sont également l'occasion de rencontrer des élus qui témoignent des implications de cette géologie particulière dans la vie quotidienne des habitants et le CEN PACA gestionnaire du plateau.
- **Paroles de rivières**
Relation entre littoral et haut-pays. Circuit de l'eau, ressource, consommation, pollution, services écosystémiques... autant de sujets abordés lors de ces sorties en bord de rivière comme support « grandeur nature ».

- **Le champ des saveurs**

Modèles agricoles locaux. Les classes, principalement issues de lycées hôteliers ont pu visiter des exploitations et échanger avec les agriculteurs sur leur métier, les animaux d'élevage, les productions, la gestion des milieux agricoles et les modes de commercialisation en circuits-courts. Les élèves sont donc repartis avec une meilleure connaissance des produits locaux qu'ils pourront intégrer dans leurs pratiques professionnelles à l'avenir.

- **La forêt**

Sentinelle verte face au changement climatique. Au court de randonnées en petits groupes dans des espaces forestiers variés, les élèves ont pu questionner et observer les différents rôles des forêts et leurs évolutions face à la crise climatique : l'écosystème forestier, les ressources forestières (bois, loisirs...), les modes de gestions, les risques... et les résiliences.



Partenaires :

Région Sud, Rectorat de l'académie de Nice.

Moyens mobilisés sur les 2 ans :

10 705€ pour les animations + 9800€ pour le transport – subventions Région PACA (80% pour les animations, 100% pour le transport).

Statut de l'action :

Reconduite très à la baisse en raison de l'arrêt de la subvention régionale pour le financement du transport.

Agents mobilisés :

Dénalie BOURGÈS, Caroline GIORGI, Cynthia FAURE, Valérie GAUGLER, Marion JEZUITA, Ambassadrices.

■ Les Rendez-vous du Parc 2023 et 2024

Les **RDV du Parc** invitent le tout public à (re)découvrir les Préalpes d'Azur à travers des rencontres thématiques conviviales et interactives, au contact direct des patrimoines naturels et culturels qui font la richesse et l'originalité du Parc : visites commentées, chantiers participatifs, ateliers scientifiques et/ou créatifs, dégustations de produits locaux, spectacles... croisant les approches et les regards sur les Préalpes d'Azur.

Ces événements, conçus en liens étroits avec les communes et acteurs locaux, sont aussi une occasion de rencontrer celles et ceux qui font vivre le territoire, d'échanger et de partager des instants de vie communs, de mieux comprendre les problématiques et enjeux locaux, d'adopter des comportements respectueux vis-à-vis des patrimoines et des habitants et de devenir, ainsi, des ambassadeurs fiers de contribuer à la préservation et à la valorisation d'un territoire exceptionnel.

En 2023, 9 Rendez-vous du Parc ont été proposés sur des thématiques variées telles que le monde nocturne, la MarAlpine, le patrimoine roman ou encore la géologie. Le programme 2023 incluait également 7 chantiers d'initiation à la technique de la pierre sèche et un week-end de science participative pour explorer et inventorier la biodiversité de la plaine de Caille avec des experts.

- 21 janvier « *A la tombée de la nuit* » Gréolières - Conférence, contes et observation des étoiles - 31 personnes.



- 22 avril « *Sur les sentiers de la MarAlpine* » Briançonnet et Gars - Randonnée et visite commentée des édifices romans - 10 pers.
- 22 avril « *Dans l'obscurité, les étoiles brillent* » Gourdon - Balade contée - 25 pers.
- 29 avril « *Rien que les étoiles* » Carros - Conférence, ateliers enfants, balade contée, spectacle - 51 pers.
- 3 juin « *Journées internationale du patrimoine roman* » Vence, Coursegoules, Tourrettes sur Loup - Médiation culturelle autour d'édifices romans, concert itinérant de musique romane - 20 pers.
- 10 juin « *A la rencontre des astres* » Toudon - Conférence, jeux pédagogiques, observation des étoiles - 25 pers.
- 5 août « *La nuit dévoile ses trésors* » Briançonnet - Conférence, balade contée et observation des étoiles - 16 pers.
- 14 octobre « *De la lumière à l'obscurité* » Le Bar sur Loup - Ateliers familles, conférence, spectacle, balade nocturne, observation des étoiles - 101 participants.
- 2 décembre « *De roche et d'eau* » Saint Barnabé et Carros - Balade géologique et sensible et visite d'exposition au CIAC - 14 pers.



En 2024, 7 Rendez-vous du Parc ont été proposés :

- 3 janvier - « *Nuit tombée, secrets dévoilés* » Ascros - Conférence sur la pollution lumineuse et Balade contée - 40 pers.
- 17 février - « *Mémoire des pierres* » Caussols - Balade commentée sur le patrimoine pierre sèche - 14 participants.
- 16 mars - « *Des étincelles dans les yeux, pas en forêt* » Carros - Balade Forêt et risque incendie - 12 participants.
- 20 avril - « *Une lueur d'étoiles dans le ciel* » Bonson - Balade nocturne et observation du ciel étoilé - 21 participants.
- 4 mai « *Le trail autrement* » Collongues - Initiation sur les sentiers de la MarAlpine - Trail et visite d'édifices romans - 7 participants.
- 18 mai - « *La tonte, ça décoiffe !* » Coursegoules - Balade thématique, démonstration de tonte, atelier tissage - 15 pers.
- 15 juin - « *Le piano résonne en forêt* » Saint-Auban - Balade thématique, concert de piano sous les étoiles - 40 participants.

Soit environ 420 personnes sensibilisées aux différents patrimoines des Préalpes d'Azur.

Partenaires :

Communes, CIAC, MNCA, CCAA...

Moyens financiers mobilisés :

Part Subvention régionale sur l'Education à l'Environnement et au Territoire (EET) sur RDV tout public + différents financements sur dossier de subvention (Espace Valléen RICE et acteur éco – FEADER Forêt – LEADER Laine).

Statut de l'action :

Réalisée et reconduite.

Agents mobilisés :

Dénalie BOURGÈS,
Bénédicte ELBOUDALI,
Aurélie MATTAIX,
Sylvie DAVILLER,
Antoine BOURGÉAU,
Jane BONY, Muriel CARY,
Lucie BARDOIN,
Ulysse MARIETTE.

■ Livret pédagogique Créez les chansons du monde nocturne

2023

La préservation du monde nocturne est l'affaire de tous. Mais pour participer à la protection d'un patrimoine, il faut le connaître, se sentir lié à lui. La nuit est un univers particulier, souvent peu exploré par les enfants et chargé de mystères. Ce livret pédagogique propose, à travers 8 fiches, d'explorer de façon sensible la nuit, sa biodiversité, sa poésie...

Cédric Gonnet (Compagnie Artvivace) s'est appuyé sur l'action culturelle qu'il a menée dans 4 classes du Parc en 2022 pour rédiger ce livret à destination des enseignants et animateurs qui pourront ainsi prolonger l'aventure musicale de la nuit en autonomie avec leurs élèves.

En complétant un livret pédagogique de culture scientifique déjà existant, celui-ci propose un accompagnement complet pour une action d'éducation artistique et culturelle en autonomie : chaque fiche est accompagnée des partitions, de la bande son correspondante, de l'enregistrement témoin réalisé avec des élèves et de conseils de l'artiste sous la forme de 23 notes audios.

Le tout est disponible en ligne sur le site du Parc : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/en-action/education-au-territoire/outils-pedagogiques/>



Partenaire :
Compagnie Artvivace.

Moyens financiers mobilisés :
2000€ (DRAC + LEADER RICE).

Statut de l'action :
Réalisée.

Agents mobilisés :
Dénalie BOURGÈS,
Bénédictine ELBOUDALI.

■ Terres de Légendes Résidence artistique de création

2024

Lutter contre les inégalités en milieu rural, proposer des actions culturelles qui impliquent les habitants, croiser les approches d'éducation à l'art et à l'environnement... autant d'objectifs partagés par les 9 Parcs régionaux, la DRAC Provence-Alpes Côte d'Azur et la Région Sud. Un partenariat triennal a donc été conclu pour accueillir des artistes en résidence de transmission et de création au sein des Parcs. Le projet Terres de Légendes est né.

Pour les Préalpes d'Azur, l'aventure a commencée en début d'année 2024 par la sélection de Célia Pernot, artiste photographe invitée à s'immerger dans quelques communes de l'Estéron. Son projet s'étire sur 8 semaines, de juin 2024 à juin 2025, qui seront consacrées pour moitié à des ateliers de transmission et de pratique artistique avec différents publics et pour moitié à son travail personnel de création.

Après une semaine de repérage en Juin 2024, Célia Pernot est revenue en novembre pour 10 jours de transmission et création. Les premiers ateliers de transmissions autour des liens que les habitants entretiennent avec leurs lieux de vie ont eu lieu :

- avec les résidentes de la maison du Bonheur : recherche de souvenirs et réalisation de portraits photo dans le village ;
- avec les habitants de Sigale : cartographies narratives et visite du village. Des ateliers photos et portraits ont aussi

été organisés les jours suivants ;

- avec la classe d'Alexia à l'école de Roquesteron : les enfants ont apporté des éléments naturels collectés dans leur environnement quotidien pour composer des tableaux abstraits, poétiques, épurés.

La résidence se poursuivra en 2025.



Partenaires :

Région Sud, DRAC PACA, Célia Pernot (artiste), Communes de Sigale, La Penne, Roquesteron, La maison du Bonheur, Bulle d'Aires.

Moyens financiers mobilisés :

10 000€ + 5 000€ (DRAC et Région) pour l'ensemble de l'action.

Statut de l'action : En cours.

Agents mobilisés :

Dénalie BOURGÈS.



© Florent Dubreuil



■ Le Parc en vacances Sensibilisation des jeunes au monde nocturne

2024

Le syndicat mixte du Parc a proposé aux centres de loisirs du territoire d'accueillir un temps de sensibilisation au monde nocturne. Différentes approches ont été proposées : artistique, immersive, ludique...

Les enfants participant aux 4 séjours organisés par les services du Pays de Grasse à Saint Vallier de Thiey ont bénéficié de veillées sur le thème de l'astronomie avec observation du ciel étoilé. C'est également le cas des enfants du centre de loisir le Serpolet à Gréolières. Les veillées ont été animées par Florent Bailleul ou le PSTJ.

A Séranon, c'est par des ateliers organisés en journée que les enfants de 3 à 12 ans ont pu développer leur sensibilité au monde nocturne. Les plus petits ont réalisé une fresque avec Auriane Phillippon tandis que les plus grands ont été initiés à l'astronomie et à la pollution lumineuse par des jeux et ateliers ludiques.

Au total, 162 enfants ont bénéficié d'une sensibilisation au monde nocturne au cours de 9 demi-journées.

Partenaires :

Service jeunesse de la CAPG, association le Serpolet, Florent Bailleul, le PSTJ, Auriane Phillippon.

Moyens financiers mobilisés :

2180 € Fonds Espaces Valléens avec comme cofinanceurs le Département des Alpes-Maritimes, la Région PACA, le FNADT, l'Europe.

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Dénalie BOURGÈS,
Bénédicte ELBOUDALI,
Amélie GRIOT.

Les agents de sensibilisation sur le terrain

Les Ambassadeurs du Parc

Le dispositif des ambassadeurs a été créé en 2011 afin de prévenir les conflits d'usage engendrés par la cohabitation entre pastoralisme et activités de pleine nature en plein essor. Depuis, l'équipe s'est adaptée, les missions se sont diversifiées pour répondre au mieux aux besoins du territoire. Ainsi, depuis 2018, l'équipe des ambassadeurs est constituée de 4 agents du 15 avril au 15 octobre et de 1 ou 2 agents du 15 octobre au 15 avril. La sensibilisation du grand public, sur site naturel, occupe la majorité du temps des ambassadeurs pendant la période estivale. Toutes les thématiques touchant à la préservation des sites naturels et au partage des espaces entre les différents usagers sont abordées avec les personnes rencontrées. L'apport d'informations sur le Parc naturel régional, ses enjeux et actualités, constitue également l'un des sujets de sensibilisation principale qui peuvent concerner des visiteurs, des habitants ou encore des acteurs locaux.

Véritables liens entre le territoire et le reste de l'équipe technique du Parc, les ambassadeurs récoltent autant d'informations pendant ces échanges qu'ils en partagent ! Par ailleurs, les ambassadeurs consacrent du temps à l'amélioration des connaissances via les comptages de fréquentation commencés en 2015. Les différents usages des sites

naturels sont ainsi répertoriés et analysés. La sensibilisation auprès du jeune public, lors d'interventions en classe ou auprès de centres de loisirs, fait également partie de leurs missions. Enfin depuis 2020, les ambassadeurs déploient et animent le dispositif de communication engageante, dans le double objectif de faire évoluer leur savoir-faire et d'accompagner les personnes rencontrées vers des changements de comportement.

En 2024, les ambassadeurs et les GRF ont sensibilisé environ 8300 personnes sur presque 23 000 personnes vues.

Pour la saison 2025 les effectifs de gardes régionaux forestiers seront maintenus à 8 agents, en revanche, les contrats des ambassadeurs seront réduits de deux mois pour répondre à une contrainte budgétaire. Ils seront donc actifs de juin à septembre.

Partenaires :

Élus, gestionnaires de milieux, forces de l'ordre, socio-professionnels intéressés, agents des territoires limitrophes.

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement. 50% d'un poste financé par la Fondation MAIF dans le cadre du projet « Vivre avec le feu ».

Statut de l'action :

Réalisée.

Agents mobilisés :

Julie VESCO, Susie GIRARD + saisonniers.



Les Gardes Régionaux Forestiers

À la suite des incendies de 2017 qui ont ravagé le sud de la France, la Région Sud a mis en place « la Guerre du feu », un dispositif qui se décline en 3 volets : prévenir le risque incendie, combattre le feu et reconstruire. En matière de prévention, la Région subventionne l'embauche de 250 agents saisonniers répartis sur toute la Région. Ces Gardes Régionaux Forestiers (GRF) sont formés en interne par leurs Parcs respectifs puis par la Région Sud et l'Entente Valabre. En deux semaines, ils abordent : les spécificités de leur territoire, les techniques de sensibilisation, le feu, les forêts méditerranéennes, la réglementation et les gestes de premiers secours. Puis ils se rendent au contact des usagers sur les sites naturels durant les mois de juillet et août. Au sein du Parc des Préalpes d'Azur, le déploiement du dispositif a débuté en 2018 avec l'embauche de 2 agents pour tester les modalités et les besoins d'encadrement. Par la suite, le Parc a choisi d'élargir le dispositif : 6 agents en 2019, et 8 depuis 2020.

Les agents ont été répartis par binômes sur des secteurs différents. Ils ont été accueillis, chaque année, par de nouvelles communes afin de limiter les temps de déplacement et ainsi maximiser leur temps de présence sur le terrain. En 2024, les quatre binômes étaient basés à Carros, Roquesteron, Le Bar-sur-Loup et Escagnolles/Saint-Vallier-de-Thiery.

Contrairement à l'été 2023, la saison estivale 2024 a été marquée par une météo plutôt pluvieuse. Les paysages plus verdoyants ont conduit à une baisse de la vigilance des

pratiquants entraînant des comportements à risque tels que fumer, faire des feux de camps et des barbecues.

Partenaires :

Région SUD.

Moyens mobilisés sur les 2 ans :

66 005€ de coût total en 2023 et

69 962€ en 2024.

Dispositif subventionné à hauteur de 80% par la Région Sud.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Julie VESCO + saisonniers.



Fréquentation touristique, les comptages

Lors d'une réunion en juin 2022 sur le projet d'étude du schéma d'accueil pour les Gorges du Loup avec Kevin PEACOCK, gestionnaire Natura 2000 à la CASA et Valérie Gaugler, chargée de projets paysages, aménagements et urbanisme au sein du Parc, il a été décidé de procéder à un comptage de la fréquentation dans les Gorges du Loup. Le but de quantifier le nombre de visiteurs est de mieux connaître la fréquentation et ainsi alimenter la réflexion autour d'un schéma global d'aménagements et de gestion des flux dans les Gorges du Loup.

En parallèle, pour amender ce projet d'étude, un comptage du nombre de véhicules stationnant sur la route des gorges a été organisé.

L'emplacement choisi pour le comptage des visiteurs se situe à l'entrée principale du site (derrière la confiserie Florian) et à l'entrée nord (petit chemin en contre bas de la route départementale D6 où passent beaucoup de canyonneurs). Pour le comptage des voitures, la zone de comptage s'est concentrée sur la D6 en partant de Pont-du-Loup direction Gréolières et jusqu'à l'intersection de Bramafan.

Les activités pratiquées ne sont pas précisées par les compteurs qui, se trouvant à un point fixe, ne peuvent pas connaître les pratiques des passants.

2024 est la dernière année de comptage manuel. Au total : 4 journées de comptages des visiteurs et des voitures ont été réalisées (1 par Kévin Peacock et 3 par les ambassadeurs et GRF centre) :

En parallèle de ce dispositif, deux éco-compteurs ont été achetés en 2018 par le Parc. Il s'agit de dispositifs autonomes qui comptabilisent en permanence les passages devant un capteur infra-rouge. Un de ces éco-compteur est positionné sur le site de la Clue de Saint Auban. Pour 2025, les deux éco-compteurs doivent être repositionnés sur le site des Gorges du Loup (Amont Aval) afin d'affiner la connaissance sur la fréquentation de ce site sensible.

Partenaires :

Région SUD. Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis.

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement et subvention région à 80% pour le dispositif Garde Régionale Forestière.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Ambassadeurs/Ambassadrices du Parc, Gardes Régionaux Forestiers secteur Centre.

La communication engageante

La communication engageante est un champ de recherche qui fait le lien entre la persuasion et l'engagement. Elle a pour but de faciliter le passage des idées aux actes, et de susciter un changement non seulement d'opinions, mais aussi de comportement. Cette méthode s'appuie sur la théorie de l'engagement. [Christelle Mascleef, Robert Vincent Joule, Fabien Girandola, Nicole Dubois- 2010].

Le but est d'élaborer des actions et des messages positifs dans un contexte négatif de conflits variés. Pour cela, le dispositif doit parler de tous, à tous et impliquer chaque participant comme un partenaire. Deux grands thèmes ont été choisis par un collectif d'une quarantaine d'acteurs du territoire concernés et volontaires (élus, gestionnaires de sites naturels, acteurs des sports de nature, du pastoralisme et du tourisme), qui ont expérimenté les premières concertations en visio-conférence en période de confinement COVID 19 :

- la préservation de l'environnement (liée aux dégradations et atteintes à la biodiversité, aux habitants, aux patrimoines) ;
- le partage de l'espace sur les sites naturels sensibles du Parc (lié en majorité aux conflits d'usage).

En 2024 le dispositif a été largement pris en main et utilisé par l'équipe des ambassadeurs puis déployé sur le terrain sous deux formats : l'entretien auprès de petits groupes et le stand lors d'évènements. Ainsi 175 entretiens ont été menés et 135 engagements ont été pris. Cela représente

467 personnes sensibilisées par la communication engageante (59 en 2023). Deux évènements ont accueilli un stand de communication engageante et au total 58 personnes se sont prêtées à l'exercice.

Partenaires :

Partenaires de la stratégie touristique
Espace Valléen, CPIE des Iles de Lérins.

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Ambassadeurs.



Dispositif de surveillance renforcée : Estéron

Pour faire face aux incivilités et à un risque incendie grandissant, les communes et acteurs de la partie aval de l'Estéron ont mis en place en 2022 un dispositif de surveillance renforcée afin de coordonner les actions et mutualiser les moyens pour être plus efficient face aux incivilités rencontrées. Ce dispositif est porté par l'ONF et regroupe les communes de La Roque-en-Provence, Pierrefeu, Toudon, Gilette, le Broc, les agents de sensibilisation du Parc, le garde

champêtre de la commune du Broc, la gendarmerie nationale et les riverains. Tous ces intervenants échangent leurs plannings de tournées afin de coordonner leurs actions. Pendant la saison, un groupe de discussion WhatsApp permet des échanges rapides entre les équipes. Les tournées de sensibilisations sont partagées entre surveillance et verbalisation.

Partenaires :

ONF, communes de La Roque-en-Provence, Pierrefeu, Toudon, Gilette, le Broc, les agents de sensibilisation du Parc, le garde champêtre de la commune du Broc, la gendarmerie nationale et les riverains.

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement et subvention région à 80% pour le dispositif Garde Régionale Forestière.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Ambassadeurs - GRF.



Dispositif de surveillance renforcée : Siagne

A l'image du dispositif de l'Estéron, le SMIAGE a souhaité lui aussi mettre en place un dispositif de surveillance renforcé sur la zone Natura 2000 « Gorges de la Siagne ». Depuis 2023 les actions des acteurs locaux (PNR, Police municipales de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de Montauroux, ONF, CCFF,

écogarde CCPF, maires, hydro guides EDF, riverains) sont coordonnées pour tenter d'enrayer les dérives dues à la fréquentation estivale des sites : incivilités grandissantes, non-respect de la réglementation et risque accru d'incendie.



Partenaires :

SMIAGE, ONF, communes de Saint Cézaire sur Siagne, Escagnolles, Tourrettes sur Loup, Tanneron, Peymeinade, Mons, Callian, Le Tignet, Communauté de Commune du Pays de Fayence, Police municipale et les riverains.

Moyens financiers mobilisés :

Auto-financement et subvention région à 80% pour le dispositif Garde Régionale Forestière.

Statut de l'action :

En continu.

Agents mobilisés :

Ambassadeurs - GRF.

Communication & Evènementiel

> Orientations stratégiques concernées

OS10 : Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain

- Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité
- Permettre le développement d'un territoire exemplaire, solidaire et dynamique
- Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines

> Objectif

Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines des Préalpes d'Azur.

La communication, une fonction transversale

La communication interne

2023 et 2024

Conception et mise en œuvre d'une formation à la communication et création d'un guide à destination des agents pour partager la stratégie de communication et les outils, de manière à animer régulièrement les pages dédiées (site internet, réseaux sociaux) et procéder à l'animation de réunion.

Coordination d'une prestation d'écriture d'articles avec les agents thématiques, pour le site internet.

La conception de supports de communication

2023 et 2024

Actualisation et animation de supports de communication pour habiller les stands lors de différents événements : nappes, paravents, banderoles, publications (imprimés et numériques) et bien d'autres.

Révision de la Charte : appui à toutes les étapes du projet, évènement, documents, enquête, création de visuels...



RÉSEAUX SOCIAUX

- Instagram** @parcprealpesdazur : une nette amélioration de l'activité entre 2023 et 2024.
Une analyse a été réalisée sur ces deux dernières années afin d'étudier la progression des interactions en fonction des contenus et images. En 2023, la meilleure couverture (nombre de vues) était de 2 000 vues, alors qu'en 2024, on constate une progression de près de 110% avec plus de 4 200 vues.
Le profil du Parc a été consulté de 867 fois en 2023 contre 1 400 en 2024, soit une hausse de 56.3%. En 1 an, on compte 213 abonnés supplémentaires. En 2024, les contenus ont été lus ou affichés 38 500 fois. Dans cette même année les contenus ont été partagés 785 fois, une hausse de 100% par rapport à 2023. D'une façon générale, les stories fonctionnent mieux que les publications même si tout contenu suscite des réactions. La communauté est de plus en plus réactive.

 SUJETS	2023	2024	Evolution
Interaction sur le contenu	-	785	-
Nombre de visite	867	1.4 k	+ 56.3 %
Couverture	2 k	4.2 k	+ 109.4 %
Nombre d'abonnés	1 650	1 863	+ 213

- Facebook** [Parc naturel régional des Préalpes d'Azur] : stabilité depuis deux ans.
Le nombre d'interactions sur le contenu (4 600 en 2023 et 5 000 en 2024) et le nombre de visite (18 700 en 2023 et 18 000 en 2024) sont stables. Le nombre d'abonnés continue à progresser mais de façon plus lente qu'auparavant. On observe un gain de 470 en 2023 contre 295 en 2024. Le nombre de couverture (présentation des publications) semble bloqué par l'algorithme de la plateforme (constat partagé par les communicants de l'Interparc régional).

 SUJETS	2023	2024	Evolution
Interaction sur le contenu	4.6 k	5 k	=
Nombre de visite	18.7 k	18 k	=
Couverture	2.1 M	128 k	- 93.8 %
Nombre d'abonnés	7 345	7 640	+ 295



- Les publications sur la page **LinkedIn** sont plus régulières à partir de 2024.

Les publications choisies pour ce réseau social concernent la valorisation des actions thématiques du Parc, les offres d'emploi et les évènements où il est attendu la participation de professionnels, notamment pour la concertation réalisée dans le cadre de la révision de la charte.

Les travaux avec les réseaux partenariaux
2023

Les travaux de communication de l'Interparc PACA, ont porté sur le site internet Chemins des Parcs (nouvelle version) et sur une opération de Community management (animateur de Facebook et Instagram @cheminsdesparcs), sur la réalisation de podcasts « Les chemins nous parlent ». Le groupe a également suivi une formation sur la communication numérique.

Les travaux de communication avec la Fédération des Parcs ont porté sur le déploiement de la plateforme « Habiter Parc », un ouvrage jeunesse, la participation au Congrès des Parcs (octobre 2023 et 2024), et la participation au séminaire national de communication

Des travaux avec d'autres partenaires « réseau » ont été menés tels que : une vidéo de l'ARBE, la stratégie de communication nouveau programme Leader, les supports de communication pour la Réserve Internationale de ciel étoilé (RICE), l'automatisation et mise en valeurs des données partagées au moyen de la plateforme des professionnels du tourisme APIDAE sur le site internet.



L'évènementiel au service des missions de la Charte

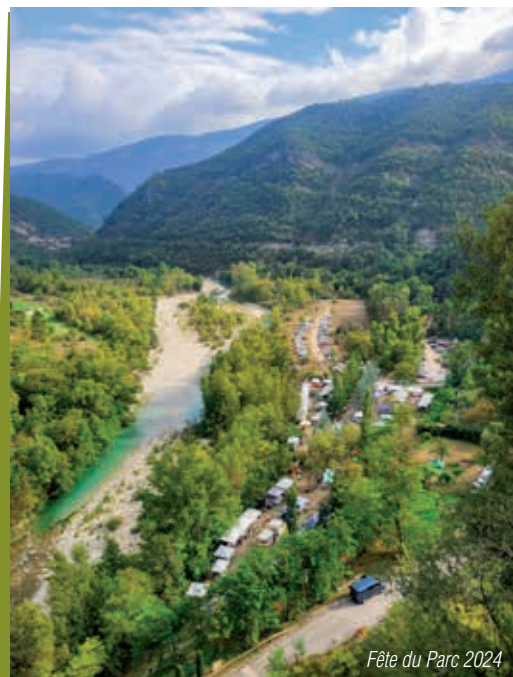
Fête du Parc 2023 et 2024

Au fil des ans, la fête du Parc est devenue un événement annuel incontournable dans les Préalpes d'Azur, et même au-delà. Artisans, associations, collectivités, producteurs, animateurs, accompagnateurs, artistes... À l'occasion de cet événement itinérant, les professionnels proposent chaque année une large palette d'activités, en s'immergeant dans une nouvelle commune d'accueil, son patrimoine et ses acteurs locaux... Déjà 12 années que la Fête se déploie !

Sont proposés lors de cette journée fédératrice : un marché du territoire, des

ateliers, balades, spectacles, activités de pleine nature, conférences...

Ces animations, à la fois ludiques et conviviales sont offertes au public et permettent aux participants (de 1000 à 2000 personnes) de mieux connaître les patrimoines des Préalpes d'Azur. La programmation est conçue de façon à ce qu'un public de tout âge, passionné par de multiples sujets, puisse alterner plusieurs activités au cours de la journée, découvrant à la fois les missions du Parc et la richesse des Préalpes d'Azur



■ La coordination et l'appui aux événements

2023 et 2024

Tout au long de l'année, les agents du pôle communication accompagnent et suivent l'organisation et les sollicitations de présence aux événements du territoire.

2023 :

Coordination des événements organisés par le syndicat mixte :

- Rendez-vous du Parc : Nocturnes (21 janvier, 22 avril, 29 avril, 10 juin, 5 août, 14 octobre) ; MarAlpine (22 avril) ; Restauration restanques (13 mai, 3 juin, 10 juin, 25 juin) ; Karst (2 décembre) ;
- Formation des élus et agents des communes adhérentes, au changement climatique (29 juin) ;
- Forum « Préalpes d'Azur, + 2 degrés et après ? » (18 novembre).

Coordination d'événements multi partenariaux institutionnels :

- Signature charte forestière (15 avril) ;
- Journées du Roman (1^{er}, 2 et 3 juin) ;
- Inauguration Grand Parcours des Baous (10 juin) ;
- Journée de la RICE.

2024 :

Coordination des événements organisés par le syndicat mixte :

- Rendez-vous du Parc : Nocturnes (3 janvier, 20 avril, 15 juin, 19 octobre) ;

Pierre sèche (17 février) ; Restauration restanque (6 avril, 18 mai) Laine et pastoralisme (18 mai) ;

- Réunions publiques de présentation du bilan de la Charte : 23 mars, 7 avril, 23 mai ;
- Journées de concertation pour écriture de la Charte : 9 octobre, 14 novembre, 11 décembre.



Coordination d'événements multi partenariaux institutionnels.

Devant les nombreuses sollicitations de tenue de stand aux événements des communes, il est nécessaire de procéder à des arbitrages, notamment en considérant le plan de charge des agents du Parc. Cela représente en général une dizaine d'événements par an. Parfois le Parc participe aux événements en finançant des ateliers, lorsque le thème de l'événement est en lien avec la Charte du Parc.

2023 :

Fête des Bergers à Cabris (financement exposition), Festival envie d'ailleurs à Mouans-Sartoux, ID Week-end, Journée découverte aux employés du Crédit Agricole, Fête de l'olivier (financement d'un chantier restanque), Jour de la Terre (prêt exposition), Journée paysanne (prêt exposition) ; Journée de la transhumance (financement

exposition), allumés de la pleine lune (prêt exposition), foulée des baous, Salon eco-habitat (financement atelier conférence).

2024 :

Trail des baous (16 et 17 mars), Festival astro-valberg (26 au 28 juillet), Journée de la RICE (3 et 4 octobre), Fête de l'eau, nuit des coupoles ouvertes, Forum des associations Saint-Auban, Événement climat CAPG, Festival des solidarités, Fête de la nature Grandes roches, Festival envie d'ailleurs à Mouans-Sartoux.

Partenaires :

Les intercommunalités (CASA, CAPG, CCAA, NCA), les communes adhérentes, le département, la région Sud et les acteurs locaux.

Moyens financiers mobilisés :

Fête du Parc : 25 000 € par an. Actions de communication du syndicat mixte : 15 000€. 2 agents.

Statut de l'action :

La 11^{ème} fête du Parc était organisée en 2023 à Saint Vallier de Thiey, et la 12^{ème} Fête du Parc était organisée en 2024 à La Roque-en-Provence et Roquesteron.

Agents mobilisés :

Aurélie MATTAIX, Sylvie DAVILLER, Dénalie BOURGÈS.

Signalétique Parc sur axe routier

2023 voit l'aboutissement d'un grand projet ayant permis d'installer, en 2022, 11 Relais Informations Service (RIS) sur les portes d'entrée du Parc et 6 RIS thématiques et en 2023 la mise en place d'un panneau routier sur la Route Métropolitaine RM 901 dans la Vallée du Var (les démarches n'ont pas reçu d'avis favorable pour une pose sur l'A8, ni sur la pénétrante Cannes-Grasse).

Partenaire : Métropole de Nice.

Moyens financiers mobilisés :
Subvention Etat & Région (40+40%)
Coût opération : 11 200 € TTC.

Statut de l'action : Réalisée.

Agents mobilisés :
Renaud DUMAS,
Elisabeth GALLIEN.



Signalétique

2023

La signalétique fait l'objet d'attentions spécifiques dans les Parcs naturels régionaux et le code de l'environnement soumet les règlements locaux de publicité à l'avis des Parcs. Par ailleurs le PNR a établi une charte signalétique et un guide technique (concernant l'information qui n'est pas de la publicité), et accompagne sa prise en main par les communes qui le souhaitent ; une charte graphique facultative est également à disposition.

En 2023 :

- accompagnement à l'élaboration du règlement local de publicité pour St Vallier (avis en 2024) ;
- accompagnement de Séranon sur un schéma directeur de signalétique ;
- consultation par la mairie d'Aiglun sur les solutions réglementaires pour l'Auberge de Calendal (2023-2024).

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action : Récurrent.

Agents mobilisés :

Robin GRAS, Valérie GAUGLER,
Elisabeth GALLIEN.



Projet de Maison du Parc à Gréolières

Après avoir levé les incertitudes en matière de stationnement et d'assainissement (2022), la démarche de maîtrise d'œuvre se poursuit par une phase programmatique participative :

- visite du site envisagé ;
- atelier de concertation sur les potentiels du lieu parmi toutes les fonctions possibles d'une maison du Parc.

L'avancement de l'action a été retardée par l'entrée en révision de la Charte du Parc qui a limité le temps dédié aux prises de décision. A l'automne 2023 une promesse de vente a été signée par le propriétaire avec un tiers extérieur au projet du PNR.

Aussi, la réflexion a été suspendue, alors que la révision de la Charte remet en question les objectifs initialement approuvés :

- rénovation d'un lieu situé au centre du Parc destiné à réunir un maximum d'acteurs au sud Cheiron ;
- partenariat à formaliser sous forme de convention avec un commerce de la Vallée de l'Estéron pour proposer un accueil/ information patrimonial parc.

La question d'une multiplicité de points d'information Parc en lien avec les offices du tourisme est désormais remise en discussion.

Partenaires :

Comité de suivi = bureau + CDD + services des EPCI.

Moyens financiers mobilisés :

30 395 € HT financés à 80% par la région sud.

Statut de l'action :

Abandonnée.

Agents mobilisés :

Renaud DUMAS,
Elisabeth GALLIEN.







Missions institutionnelles

1

La commission avis

2

Accompagnement
des manifestations
sportives et APN

3

La Révision de la Charte
du Parc démarre en 2023 !

4

Administration
et gestion financière



La commission avis

Élus membres de la commission avis : **Eric Mèle, Anthony Salomone, Alain Servella**

■ Commission avis - Cadre de vie

2023 et 2024

4 à 5 élus se mobilisent à une fréquence d'environ 1 fois par mois pour échanger sur les avis que le Parc naturel régional est

amené à produire en lien avec le Code de l'environnement ou le Code de l'urbanisme.

En 2023 : 9 séances ont pu être tenues : 03/01 - 18/01 - 10/02 - 08/03 - 12/04 - 14/06 - 13/09 - 11/10 et 13/12.

En 2024 : 9 séances ont pu être tenues : 14/02 - 10/04 - 15/05 - 19/06 - 27/07 - 21/08 - 18/09 - 16/10 et 19/12.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent.

Agents mobilisés :

- en 2023 : Muriel CARY, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN.
- en 2024 : Méliné SUKIASYAN, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN, Lorène BERNHARD.

■ Avis dans le cadre de l'urbanisme

2023 et 2024

Les PNR sont consultés en tant que personne publique associée.

En 2023 :

- 18 avis relatifs à la création, modification et révision de documents d'urbanisme, dont PLU Gourdon, St Cézaire et Bar sur Loup, PLU métropolitain
- Avis sur le diagnostic SCOT CASA
- Pas d'avis sur Plan de Prévention des Risques en 2023

- Avis sur la procédure conjointe de révision du PLU et Permis de construire pour le projet de PV au sol à Séranon

Le Parc a également proposé un premier échange avec la DDTM sur les pistes de réflexion pour faciliter l'agri-tourisme sans risquer de provoquer des changements de destination des bâtiments agricoles

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN.

En 2024 :

- 3 avis relatifs à la création, modification et révision de documents d'urbanisme (dont le PLU métropolitain, Cabris, Amirat) + 4 sollicitations hors périmètre
- Avis sur le PPRI Grasse

- 8 avis sur les zonages d'Accélération pour l'implantation d'installations de Production d'Énergies Renouvelables (ZAPER)

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action :

Récurrent.

Agents mobilisés :

Méline SUKIASYAN, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN, Lorène BERNHARD, Renaud DUMAS, Dominique REISLER.



■ Avis sur les projets à incidence environnementale

2023 et 2024

Les PNR sont consultés sur la base des documents d'incidence en amont de la mise à l'enquête publique des dossiers en relevant au titre du Code de l'environnement. Ils sont également consultés à la discrétion de l'autorité environnementale quand cette dernière instruit une procédure au cas par cas.

13 dossiers ont été examinés en 2023 dont :

- implantations d'antennes sur sollicitation de riverains ou des communes (Le Bar sur Loup, St Jeannet, Turrettes sur Loup) ; auto saisine pour Gilette/Le Broc, St Cézaire et Escagnolles à la publication du Dossier d'Information Communale (Production de recommandations et points d'attention au regard de la Charte) ;
 - avis sur le projet MAT'ILD de revalorisation des mâchefers sur le site de la carrière à Bar sur Loup ;
 - consultation par la DDTM en amont de l'installation d'une serre agricole à la Penne, et du programme 2024 de brûlages dirigés.
 - consultation par le CERPAM en amont de l'implantation d'un impluvium pastoral sur l'Audibergue.
- Moyens financiers mobilisés :**
Temps agent / action du budget général sur cotisation.
- Statut de l'action :** Récurrent.
- Agents mobilisés :**
Muriel CARY, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN.

11 dossiers ont été examinés en 2024 dont :

- avis sur les pressions identifiées sur les masses d'eau dans le cadre de la révision du SDAGE ;
- avis sur le diagnostic pour stratégie environnementale MNCA ;
- des contributions à l'avis de l'autorité environnementale ;
- avis sur proje ;t

Moyens financiers mobilisés :
Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action : Récurrent.

Agents mobilisés :
Méline SUKIASYAN, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN, Lorène BERNHARD, Renaud DUMAS

Avis sur les plans et programmes départementaux ou nationaux

2023 et 2024

Les PNR sont consultés sur la base des documents d'incidence en amont de la mise à l'enquête publique des dossiers en relevant au titre du Code de l'environnement.

En 2023, Schéma Régional des Carrières

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Statut de l'action : Récurrent.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN.

En 2024, Schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Agents mobilisés :

Méline SUKIASYAN, Valérie GAUGLER, Elisabeth GALLIEN, Lorène BERNHARD, Renaud DUMAS, Dominique REISLER.

Accompagnement des manifestations sportives et APN

En 2023, entre janvier et octobre, ont été communiqués à la Préfecture, aux organisateurs et aux communes concernées 41 avis. Ils portent sur des manifestations sportives de type trail, course à pied, rallye, cyclisme course de côte essentiellement, et concernent l'ensemble du territoire. L'objectif est d'accompagner les organisateurs au respect des patrimoines des Préalpes d'Azur, à ses habitants et à éviter tout impact sur la biodiversité.

Le PNR des Préalpes d'Azur a élaboré les 41 avis suivants, à l'interface des enjeux maintien d'une économie rurale et protection des milieux naturels :

- Rallye de Grasse
- Bigreen
- 54^{ème} Tour du Var et des Alpes-Maritimes
- Paris Nice
- 24^{ème} Rallye Monte-Carlo Historique-06
- Tour du Pays Vencois
- Tour Paca Juniors et GP de Andon
- Cannes International Triathlon 2022
- 25^{ème} Duathlon de Grasse
- Les Allumés de la Pleine Lune
- 30^{ème} course de Côte de Gattières-Les Baous
- 57^{ème} Rallye Antibes Côte d'Azur
- 63^{ème} Rallye Pays de Grasse, fleurs et parfums
- Lazarides 2022
- 25^{ème} Tour Cycliste des Vallées Azuréennes
- Skoda Trigames de Cagnes Sur Mer
- 2^{ème} Course de Cote Nationale de Saint Cézaire
- Granfondo La Vençoise
- 29^{ème} Raid Edhec
- La Cavalcade
- Alpes Verdon Tour
- La Bartolucci
- Cavalcade
- Course de côte de vitesse de Carros
- Souvenir Robert Taba et Souvenir Taba-Vial
- Trial 4x4 de Caille
- Paris-Nice Cyclo 2022
- Ironman France Nice et Ironman 70.3 Nice
- Bikingman Origine France
- La Rouretane 2^{ème} course de côte de Saint-Cézaire-sur-Siagne
- Le Trail Des Sommets De Caussols
- 3^{ème} Edition Natura Trail du Pays de Fayence
- 34^{ème} Rallye du Pays de Fayence
- Rallye de Vence
- Huitième Randocyclette Villeneuvevoise
- Grasse RUNNING DAYS
- 5^{ème} Ronde Historique Du Rouret
- 16^{ème} Rallye de La Croisette Moderne + Véhicule Historique de Compétition + Véhicule historique de régularité sportive (touristique)
- 6^{ème} E-Rallye Monte-Carlo
- Trail Des Baous

DÉPARTEMENT DES ALPES RITIMES | 06

Suivant la stratégie sur les manifestations responsables, l'attention des organisateurs est portée sur le choix des tracés, les impacts sur la biodiversité, selon la saisonnalité, la gêne occasionnée par les coupures de route, la superposition / fréquences d'événements, la possibilité d'optimiser les retombées économiques locales (ravitaillement, hébergements, lots).

Partenaires :

Communes, EPCI.

Statut de l'action :

Récurrent.

Moyens financiers mobilisés :

Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Agents mobilisés :

Muriel CARY, Renaud DUMAS,
Ulysse MARIETTE, Méline SUKIASYAN.



La Révision de la Charte du Parc démarre en 2023 !

La révision de la Charte 2012-2027 a débuté avec des rencontres concernant le périmètre d'étude (décembre 2022 à mars 2023) et la rédaction d'une note d'opportunité d'un périmètre comprenant les 48 communes du Parc, Mons, La Rochette, Saint-Pierre et Conségudes. Ce périmètre a été validé par le Comité syndical en avril 2023 (23-D-022 du 11 avril 2023), puis par la Région en juin 2023 (délibération du Conseil régional 23-0223 du 23 juin 2023). L'Etat a lui validé ce périmètre par avis d'opportunité le 20 janvier 2024.

Pendant ce temps, plusieurs tâches se sont déroulées en parallèle :

- établir le rétroplanning détaillé du processus de révision s'étalant sur 5 années, établir et réunir une première fois la gouvernance de la révision (Comité de Pilotage et Comité technique de la révision) ;
- prendre collectivement en main le sujet : agents qui se lancent dans le travail technique, élus du Parc qui vont animer la révision, Conseil de développement et Conseil scientifique qui vont accompagner la révision grâce à leur expertise. Ainsi 3 réunions de préparation de la révision format "brainstorming" ont eu lieu pendant l'été, sur trois sujets centraux : la méthode - la mobilisation - l'évaluation. Une formation aux enjeux des changements climatiques a été

organisée pour les élus, et deux réunions sur les enjeux de la ruralité ont eu lieu toujours à destination des élus ;

- se répartir le travail au sein de l'équipe du Parc et avec des partenaires extérieurs pour l'actualisation du diagnostic de territoire (notamment les Agences d'Urbanismes partenaires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, mais aussi le SMIAGE, le GRECSud, Atmosud) ;
- avec l'appui d'un stagiaire, mise en place du référentiel d'évaluation de la Charte actuelle 2012-2027, dont la mise en œuvre a démarré en septembre 2023 avec l'équipe technique. 2023 a également été consacrée à la préparation de la concertation pour l'évaluation participative de la Charte qui s'est déroulée au premier semestre 2024. Enfin pour lancer la révision auprès des acteurs et habitants du territoire, un forum a été organisé le 18 novembre 2023 à l'espace culturel Altitude 500 « Préalpes d'Azur, +2°C, et après ? ». En abordant différentes thématiques liées à l'avenir du territoire et en s'appuyant sur différents formats, l'objectif était d'embarquer des publics divers dans le processus de renouvellement du label PNR. Au programme : conférences, ateliers, expositions jeux de rôle en famille, spectacle d'improvisation et ciné-débat.

En 2024, l'objectif était double, au premier semestre, mobiliser les signataires, le territoire et les partenaires pour participer à l'actualisation du diagnostic de territoire et l'évaluation de la Charte 2012-2027. Au second semestre, il a fallu finaliser les études préalables et mener la concertation pour l'écriture de la nouvelle Charte 2027-2042 :

- le Parc a ainsi réalisé 4 ateliers en visio à destination des partenaires au premier semestre 2024 (20/03/24 – 17/04/24 – 22/05/24-12/06/2024) pour évaluer la Charte 2012-2027. Il a aussi mené un questionnaire auprès des habitants récoltant plus de 200 participants et

organisé 3 réunions publiques pour recueillir le bilan des habitants sur les 12 premières années du Parc ;

- au second semestre, le Parc s'est lancé dans la concertation pour l'écriture de la Charte 2027-2042, en septembre 2024 il a réuni les agents techniques pour préparer 3 journées de concertation aux thématiques transversales qui se sont tenues entre octobre et décembre :
 - aménagement du territoire et grands équilibres ;
 - gestion différenciée de l'espace ;
 - dynamisme rural et lien social.



Concertation Mons

Administration et gestion financière

L'équipe du Pôle administratif a connu plusieurs évolutions durant la période 2023-2024 :

- le contrat d'apprentissage pour le renfort sur la mission « ressources humaines » s'est terminé en septembre 2023, l'apprentie ayant obtenu son diplôme « Bachelor RH » ;
- la mutation du « Responsable Finances » vers une autre collectivité a pris effet en juillet 2023, aussi la chargée de projet « Espace Valléen, subventions et marchés publics » a été positionnée sur ce poste vacant ;

- un poste « assistant finances » contractuel a ainsi été ouvert en septembre 2023 pour accompagner cette période de transition. Cet agent appuie et sécurise les projets mis en œuvre par les agents du Parc au service des collectivités membres ;
- les arrêts maladie puis le départ à la retraite au 31/12/2024 de l'agent titulaire du poste « assistante administrative » remplacé tout au long de cette période par un agent contractuel.

■ Services généraux et RH 2023 et 2024

LES COURRIERS TRAITÉS

En 2023 : 251 courriers reçus

En 2023 : 246 courriers envoyés

En 2024 : 247 courriers reçus

En 2024 : 329 courriers envoyés

GESTION DU PERSONNEL

	au 31.12.2023	au 31.12.2024
ÂGE MOYEN DES EFFECTIFS	38 ans	42 ans
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES	8 % / 92 %	20 % / 80 %
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES (fonctionnaires et contractuels)		
Catégorie A	67 %	64 %
Catégorie B	21 %	24 %
Catégorie C	12 %	12 %
RÉPARTITION TITULAIRES / NON TITULAIRES	8 % / 92 %	12 % / 88 %
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS (Equivalent Temps Plein-ETP)	25.4 ETP	24.97 ETP

Evènements majeurs :

En 2023 :

- accueil et formation d'un contrat d'apprentissage - Bachelor ressources humaines (bac + 3) pendant 1 an ;
- formation de 7 nouveaux arrivants aux outils internes : logiciel gestion de courriers et outils gestion base de données ;
- réalisation du règlement intérieur des agents de la collectivité ;
- départ en disponibilité du directeur adjoint durant 14 mois à partir du 4 juillet. Prise de poste de la nouvelle directrice le 23 juillet. Prise de poste de l'ancienne directrice au poste de Directeur adjoint le temps du retour de ce dernier.

En 2024 :

- retour du directeur adjoint le 5 septembre 2024.
Départ de la directrice adjointe par intérim le 30 septembre 2024 ;
- réorganisation de l'équipe administrative et finances, en lien avec le départ d'un agent par voie de mutation et l'absence d'un agent (maladie longue durée) ;
- stagiairisation d'un agent - rédacteur - catégorie B ;
- départ directrice adjointe (09/2024).

■ Organisation des instances 2023

- En 2023 :**

 - 5 Comités syndicaux**
 - 59 délibérations
 - 3 réunions du Bureau**
 - 15 délibérations
- En 2024 :**

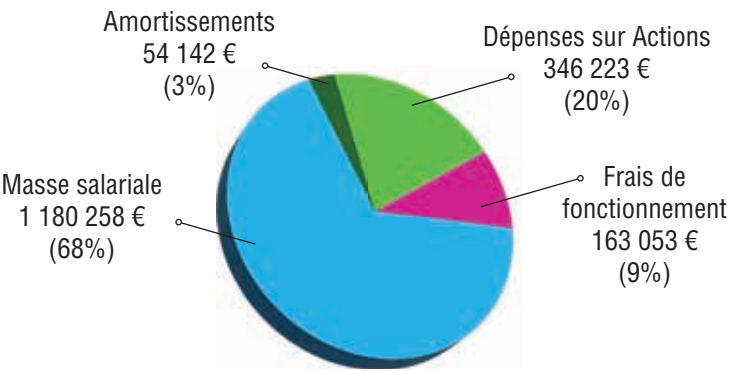
 - 3 Comités syndicaux**
 - 52 délibérations
 - 2 réunions du Bureau**
 - 22 délibérations

■ Gestion des finances et marchés publics 2023

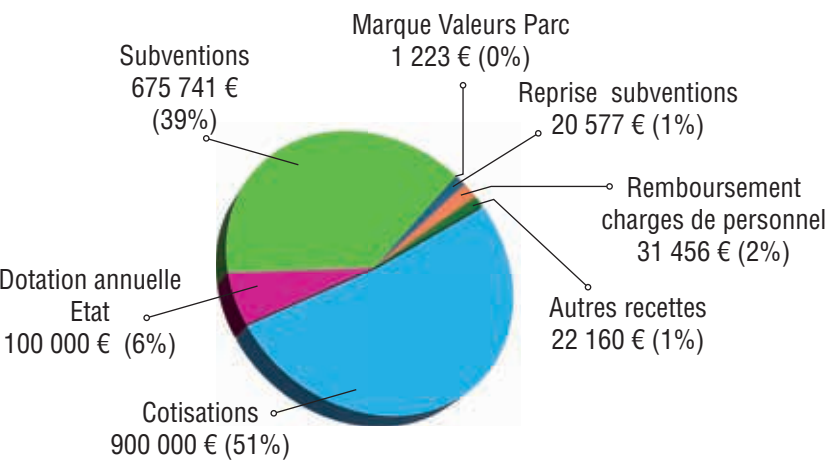
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 743 676 € dont Charges de personnel 1 180 258 €	60 761 €
RECETTES	1 751 157 € dont Cotisations 900 000 € dont Subventions et Dotations 775 741€	70 276 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7 480 €	9 515 €
RÉSULTAT REPORTÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	469 158 €	37 684 €
RÉSULTAT CUMULÉ	476 638 €	47 199 €

Quelques données sur les finances générales du Parc en 2023 :

Répartition des dépenses de fonctionnement 2023



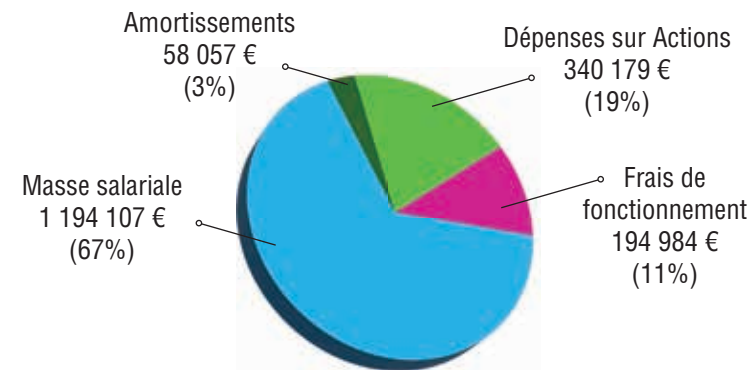
Répartition des recettes de fonctionnement 2023
(hors excédent reporté 2022)



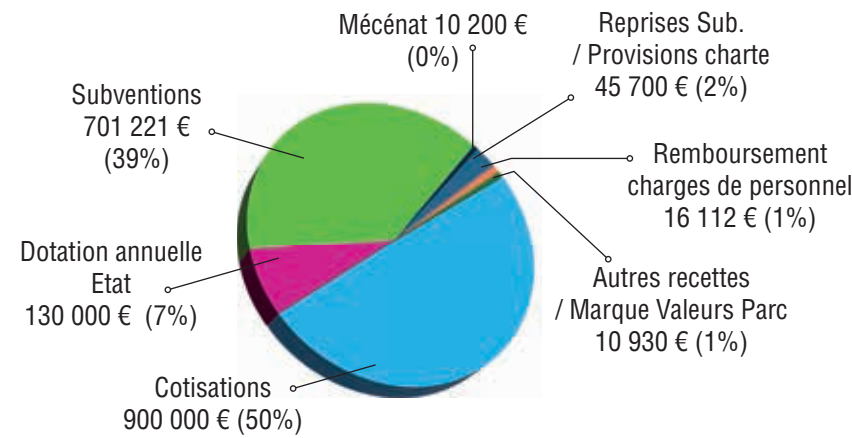
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 787 326 € dont Charges de personnel 1 194 107 €	90 145 €
RECETTES	1 814 163 € dont Cotisations 900 000 € dont Subventions et Dotations 841 421€	86 378 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	26 837 €	- 3 767 €
RÉSULTAT REPORTÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	476 638 €	47 199 €
RÉSULTAT CUMULÉ	503 475 €	43 432 €

Quelques données sur les finances générales du Parc en 2024 :

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024



Répartition des recettes de fonctionnement 2024
(hors excédent reporté)



Les acteurs du Parc

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est à la fois un territoire d'exception reconnu à l'échelle nationale, et un territoire de projets dont l'action est financée par la mutualisation de moyens entre 48 communes, 4 intercommunalités, le Département des Alpes-Maritimes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'Etat.

Le Parc naturel régional a pour mission de faciliter leurs objectifs communs approuvés dans un charte signée par tous. Ainsi le Parc se mobilise, en lien avec les acteurs locaux, pour la préservation des patrimoines et leur valorisation au service d'un développement économique durable et de la qualité de vie des habitants.

LES COMMUNES ADHÉRENTES

AIGLUN, AMIRAT, ANDON, ASCROS, BEZAUDUN LES ALPES, BONSON, BOUYON, BRIANCONNET, CABRIS, CAILLE, CARROS, CAUSSOLS, CIPIERES, COLLONGUES, COURMES, COURSEGOULES, CUEBRIS, ESCRAGNOLLES, GARS, GATTIERES, GILETTE, GOURDON, GRASSE, GREOLIERES, LA PENNE, LA ROQUE EN PROVENCE, LE BAR SUR LOUP, LE BROC, LE MAS, LES FERRES, LES MUJOLS, PIERREFEU, REVEST LES ROCHES, ROQUESTERON, SAINT ANTONIN, SAINT AUBAN, SAINT CEZAIRE-SUR-SIAGNE, SAINT JEANNET, SAINT VALLIER-DE-THIEY, SALLAGRIFFON, SERANON, SIGALE, SPERACEDES, TOUDON, TOURETTE-DU-CHÂTEAU, TOURETTES SUR LOUP, VALDEROURE, VENCE



LISTE DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (AU 31/12/2020)

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET AUTRES :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté de communes Alpes d'Azur	Vincent GIOBERGIA	Anthony SALOMONE
	Arnaud PRIGENT	Gilbert MARTINELLI
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse	Claude CEPPI	Christian ZEDET
	Ludovic SANCHEZ	Jean-Marc MACARIO
Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	Jean-Bernard MION	Gilbert TAULANE
	Marc MALFATTO	Gilbert HUGUES
Métropole Nice Côte d'Azur	Dominique ESTROSI-SASSONE	Jean-Claude MARTIN
	Philippe HEURA	Anna GUAY

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Sud-Provence-Alpes Côte d'Azur	Georges BOTELLA	Sandra PAIRE
	Jean-Marc DELIA	Laurence BOETTI-FORESTIER
	Colette FABRON	Noëlle PALAZETTI
	Jean-Paul DAVID	Roger ROUX

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Conseil départemental des Alpes-Maritimes	Charles-Ange GINESY	Yannick BERNARD
	Gérald LOMBARDO	Anne SATTONNET
	Jérôme VIAUD	Michèle OLIVIER

■ Communes de moins de 500 habitants :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AIGLUN	Anthony SALOMONE	Irène MONTIGLIO
AMIRAT	Alain BARBAGLI	Patrick TOSELLO
ASCROS	Nicole HAMÈS	Henri DILMI
BEZAUDUN LES ALPES	Joëlle CECCARINI	Virginie LEWICKI
BRIANCONNET	Martine SEGHI	Delphine SAINT-MARTIN
CAILLE	Marie-Christine PEYROUTOU-BAGNIS	Marie AZIHARI
CAUSSOLS	Gilbert HUGUES	Jean-Luc ARMANDI
CIPIERES	Monique CURE	Christian PICQ
COLLONGUES	Nicole CIMBE	
COURMES)	Bruno ROUGANNE	Barbara EUZIERE
CUEBRIS	Michèle BELLERY	Brigitte AGOSTI
GARS	Myriam NOCERA	Sébastien DUVAL
GOURDON	Eric MELE	Julien NEGRO
LA PENNE	Liliane CASTAGNOLI	Marjorie BREMOND
LA ROQUE EN PROVENCE	Joël BARRIERE	Alexis ARGENTI
LE MAS	Julien DO SOUTO	Joëlle GHIBAUT
LES FERRES	Serge BERENGER	Guy PAPETTI
LES MUJOULS		Gérard BOUCHARD
PIERREFEU	Christian ZAETTA	Christine FONTAINE
REVEST LES ROCHES	Denis FISSORE	Laurie COURIERE
SAINT ANTONIN	Didier GASTAUD	Laurent GUSTALONA
SAINT AUBAN	Yves PASCAL	Jean-Pierre PASCAL
SALLAGRIFFON	Florence BONNARD	Yvan CONSTANT
SIGALE	Arnaud PRIGENT	Patricia MALQUARTI
TOUDON	Jean-Pierre LAUGIER	Pascal GIAVINA
TOURETTE DU CHÂTEAU		Sonia SARTORI
VALDEROURE	Stéphane MAILLARD	Alain MARINO

■ Communes entre 500 et 5 000 habitants :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ANDON	Caroline CAPE	Caroline SCHEMBRI-CINTRE
BONSON	Sandrine GAIDON	
BOUYON	Renée-Paule GACHET	Anne-Marie HOURCADE
CABRIS	Bénédicte BEDEL	Gérard DEVAUX
COURSEGOULES	Serge MAUREL	Alain BEGNA
ESCRAGNOLLES	Martine SILVANO	Damien PALTRINIERI
GATTIERES	Anne GIUJUZZA	Alain DERENNE
GILETTE	Sandrine MOSCONI	Mélanie THEUNIS
GREOLIERES	Marc Malfatto	Alain CHIN MEUN
LE BAR SUR LOUP	Maxime FERRERO	Georges CAUVIN
LE BROC	Brigitte SION	Michèle BERNARD
ROQUESTERON	Patrick CALEGARI	Hélène REGNIER
SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	Christian ZEDET	Michèle OTTOMBRE-BORSONI
SAINT JEANNET	William DICKSON	Romain NIRASCOU
SAINT VALLIER DE THIEY	Jean-Marc DELIA	Pierre COURRON
SERANON	Florence DALMASSO	
SPERACEDES	Jean-Marc MACARIO	Serge COMPIANI
TOURRETTES SUR LOUP	Geneviève PIERRAT	Géraldine SKRABO

■ Communes de plus de 5 000 habitants :

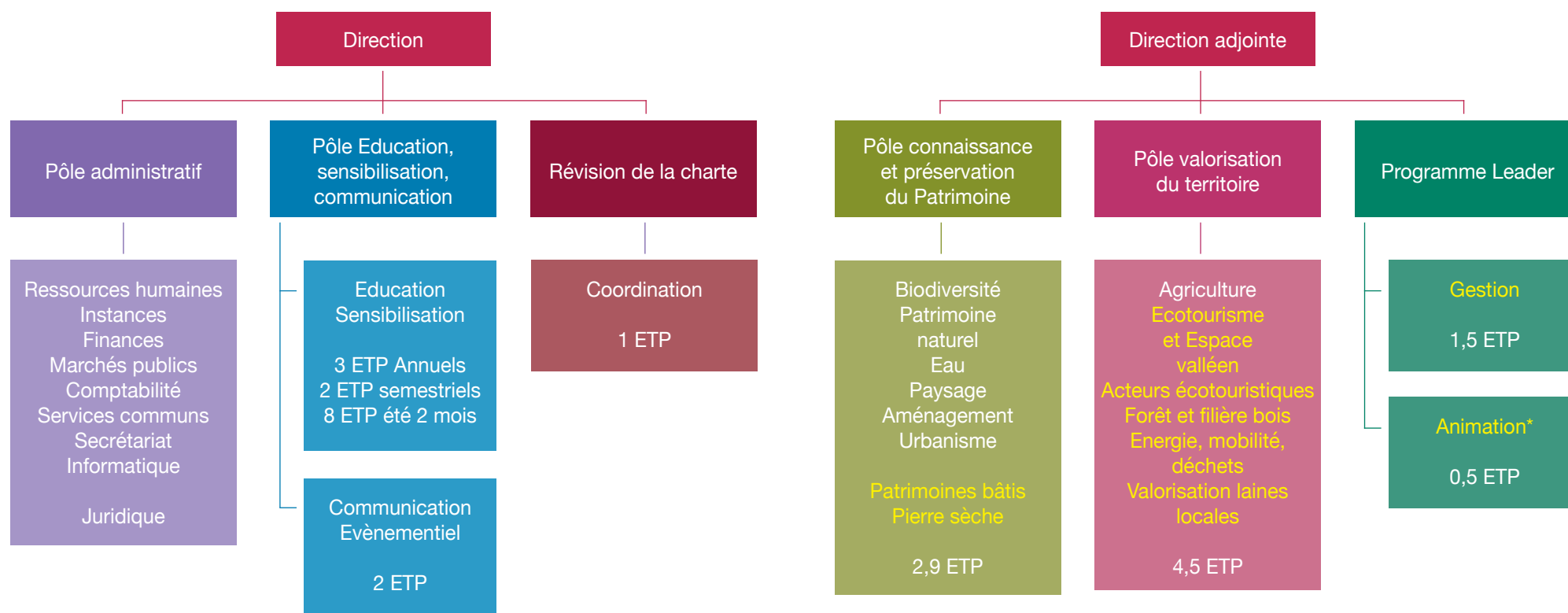
Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CARROS	Alain SERVELLA	Paul MITZNER
GRASSE	Annie DUVAL	Murièle CHABERT
VENCE	Claudia WOLFF	Michel MAQUESTIAUX

Composition du Bureau

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR

	Collectivité	Fonction	Noms
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Commune de Gourdon	Président	Eric MELE
		membre Bureau	Colette FABRON
		1 ^{er} Vice Président	Jean-Paul DAVID
Département des Alpes-Maritimes		membre Bureau	Charles-Ange GINESY
		Vice Président	Gérald LOMBARDO
Collège des EPCI	CASA	Vice Président	Marc Malfatto
	CCAA	Vice Président	Vincent GIOBERGIA
	CAPG	Vice Président	Claude CEPPI
	METROPOLE NCA	Vice Président	Philippe HEURA
Collège des communes de - de 500 habitants	Commune de Pierrefeu	membre Bureau	Christian ZAETTA
	Commune de Caille	membre Bureau	Marie-Christine PEYROUTOU-BAGNIS
	Commune de Revest les Roches	membre Bureau	Denis FISSORE
	Commune de Sigale	Vice Président	Arnaud PRIGENT
Collège des communes de 500 à 5000 habitants	Commune de Saint Vallier de Thiey	Vice Président	Jean-Marc DELIA
	Commune de Coursegoules	membre Bureau	Serge MAUREL
Collège des communes de + de 5000 habitants	Commune de Carros	membre Bureau	Alain SERVELLA

Organigramme du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur 2024



Postes en jaune sur dossier de financement

*emploi porté par la Communauté de communes des Alpes d'Azur
coordonnatrice du Groupe d'action local Alpes Azur

Trombinoscope

Les agents qui sont intervenus au cours des années 2023 et 2024 au gré des départ et arrivées, des remplacement de postes.



Dominique REISLER-GITTO

Directrice
(2023-2024)



Elisabeth GALLIEN

Directrice et directrice adjointe par intérim
(2023-2024)



Renaud DUMAS

Directeur adjoint
(2023-2024)



Maryline PIERRE

Responsable administrative et RH
(2023-2024)



Laura EHRHART

Assistante administrative et RH
(2023-2024)



Nathalie MICHEL

Assistante financière
(2023)



Nathalie MIGNOT

Assistante administrative
(2024)



Ruben SCHEMBRI

Assistant financier
(2023-2024)



Estelle AMAVET

Responsable finance et marchés publics
(2023-2024)



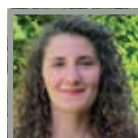
Laurent CARY

Informatique et matériel
(2023-2024)



Lorène BERNHARD

Avis et révision de charte
(2024)



Oriane BESSONNAUD

Révision de charte du Parc
(2023-2024)



Sylvie DAVILLER

Communication
(2023-2024)



Dénalie BOURGÈS

Education à l'environnement et au territoire, action culturelle
(2023-2024)



Aurélie MATTAIX

Communication, évènementiel
(2023-2024)



Cynthia FAURE

Ecotourisme / Stratégie espace valléen
(2023)



Ulysse MARIETTE

Ecotourisme / Stratégie espace valléen
(2023-2024)



Bénédicte ELBOUDALI

Energie, déchets, mobilité
Réserve Internationale de Ciel Etoilé
(2023-2024)



Jane BONY

Accompagnement des acteurs
écotouristiques
(2023-2024)



Caroline GIORGI

Agriculture (Chasse)
(2023-2024)



Zoé PANCHOUT
Assistante agriculture
(2023)



Marion JEZUITA
Forêt et filière Bois
(2023-2024)



Lucie BARDOUIN
Valorisation des laines locales
(2023-2024)



Muriel CARY
Milieux et biodiversité
(2023)



Méliné SUKYASIAN
Milieux et biodiversité
(2024)



Valérie GAUGLER
Paysage, aménagement, urbanisme
(2023-2024)



Antoine BOURGEAU
Patrimoine bâti, patrimoine roman
et pierre sèche
(2023-2024)



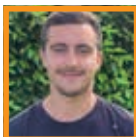
Flora MADIER
Ambassadrice coordonnatrice
(2023)



Julie VESCO
Ambassadrice coordonnatrice
(2023-2024)



Florine FAZILLEAU
Ambassadrice
(2023)



Pierre LACOURT
Ambassadeur
(2023-2024)



Erik VANDER
Ambassadeur
(2024)



Maël QUELEN
Ambassadeur
(2024)



Susie GIRARD
Ambassadrice
(2024)



Marine TULLIACH
Gestionnaire LEADER
(2023-2024)



Thimpala LYFOUNG
Assistante Gestion LEADER
(2023-2024)



Salomé DELILLE
Animatrice programme LEADER
(2023-2024)

Les délibérations

LISTE DES DELIBERATIONS (COMITES SYNDICAUX : D ; BUREAUX : DB ; DECISION PERIODE COVID : DC)

N° Délibération	Date	Objet	Sujets : FINANCE RH ACTION INSTANCES SUBVENTION
24-D-052	12/18/24	Projet Plan de Charte 2027-2042	ACTION
24-D-051	12/18/24	PREVOYANCE - contrat labellisé et participation employeur	RH
24-D-050	12/18/24	Adhésion complémentaire santé	RH
24-D-049	12/18/24	Evolution du tableau des effectifs	RH
24-D-048	12/18/24	Création 2 emplois non permanents-contrat projet - 1 coordonnateur et 1 ambassadeur	RH
24-D-047	12/18/24	Renouvellement marque Valeurs Parc - Pisciculture du Cheiron - Pierre PHILIP	ACTION
24-D-046	12/18/24	Convention Interparc tourisme 2024 -2025	ACTION
24-D-045	12/18/24	SMIAGE- convention partenariat- programme actions rivières sauvages	ACTION
24-D-044	12/18/24	Programme Education Territoire 2025 2026 -demande subvention Région PACA	FINANCE
24-D-043	12/18/24	Valorisation patrimoine Pierre Sèche-Demande subvention	FINANCE
24-D-042	12/18/24	Mise en oeuvre stratégie gestion forêt- demande subvention-FEADER	FINANCE
24-D-041	12/18/24	GRF 2025-Demande subvention Région	SUBVENTION
24-D-040	12/18/24	Ingénierie 2025 - Demande dotation annuelle à l'Etat	FINANCE
24-D-039	12/18/24	Révision de Charte- reprise provision 2025	FINANCE
24-D-038	12/18/24	Autorisation spéciale ouverture crédits investissement 2025	FINANCE
24-D-037	12/18/24	Débat d'orientation budgétaire 2025	FINANCE
24-DB-022	11/22/24	Convention d'accueil – bénévolat	ACTION
24-DB-021	11/22/24	Nouvelles candidatures au « Conseil Scientifique et Prospectif » du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.	INSTANCES
24-DB-020	11/22/24	Actualisation élus référents au sein des commissions thématiques et autres représentations	INSTANCES
24-DB-019	11/22/24	Fête du Parc 2025	ACTION
24-DB-018	11/22/24	Avis d'opportunité pour l'implication du Parc dans les travaux préalables à une candidature UNESCO pour les « Paysages Culturels des Lavandes »	ACTION
24-DB-017	11/22/24	Avenant n°1 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du programme Leader 2023-2027 du Groupe d'Action Locale Alpes et Azur.	ACTION

N° Délibération	Date	Objet	Sujets
24-DB-016	11/22/24	Plan Alimentaire Territorial (PAT) : Charte de co-engagement pour la mise en œuvre de la stratégie alimentaire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur	ACTION
24-DB-015	11/22/24	Convention cadre triennale 2024/2027 – Fond Régional d'Art Contemporain - FRAC Sud.	ACTION
24-DB-014	11/22/24	Convention territoriale de développement culturel entre l'Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur 2025-2028 (DRAC).	ACTION
24-DB-013	11/22/24	Approbation de la convention « Refuge pour les chauves-souris » avec la réserve des Mont d'Azur.	ACTION
24-DB-012	11/22/24	Attribution de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » aux Ruchers de Cipières - Sophie et Philippe COSTE.	ACTION
24-DB-011	11/22/24	Attribution de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » au GAEC Monts d'Azur - Maud HELMER et Lawry CALANDA.	ACTION
24-DB-010	11/22/24	Demande de subventions ALCOTRA – Projet Trame noire RICE Alpes Azur Mercantour.	SUBVENTION
24-DB-009	11/22/24	Portage administratif et participation à un projet de coopération entre Parcs de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et Inter Espace Valléen, pour la gestion des espaces intermédiaires et zones pastorales 2025-2029	ACTION
24-DB-008	11/22/24	Révision de la Charte du Parc-demande de subvention à la région Sud Provence Alpes côte d'Azur	FINANCE
24-DB-007	11/22/24	Demande de subvention 2025/2026 - Programme de développement culturel en milieu rural 2025-2026 – Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).	SUBVENTION
24-DB-006	11/22/24	Mise en tourisme de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) Alpes Azur Mercantour Actualisation du plan de financement et demande de subvention Espaces Valléens auprès des co-financeurs nationaux au titre de 2025.	FINANCE
24-D-036	7/10/24	Budget principal – Placement des excédents de trésorerie sur des comptes à terme auprès du Trésor Public	FINANCE
24-D-035	7/10/24	Décision Modificative N°1 - Budget Principal	FINANCE
24-D-034	7/10/24	Constitution de provision pour créances douteuses	FINANCE
24-D-033	7/10/24	Constat de l'évolution du tableau des effectifs.	RH
24-D-032	7/10/24	Suppression de 3 emplois permanents.	RH
24-D-031	7/10/24	Création de 3 emploi non permanents – Ingénieur territorial - contrats de projet.	RH
24-D-030	7/10/24	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.	RH
24-D-029	7/10/24	Indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité	RH
24-D-028	7/10/24	Convention cadre pour l'exercice des missions facultatives au bénéfice des collectivités affiliées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes.	RH
24-D-027	7/10/24	Adoption du règlement intérieur des agents de la collectivité – modificatif de la délibération 23-D-030 du 6 juillet 2023	RH
24-D-026	7/10/24	Organisation du temps de travail - modificatif à la délibération n°23-D-029 du 6 juillet 2023.	RH
24-D-025	7/10/24	Mise en tourisme de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) Alpes Azur Mercantour – Critères de priorisation pour l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la sélection de sites aménagés pour l'observation du ciel étoilé et de sentiers pédestres pour la valorisation sonore du monde nocturne.	ACTION
24-D-024	7/10/24	Autorisation au Président de porter une demande de dérogation de perturbation intentionnelle d'espèce protégée pour le compte de scientifiques bénévoles pour l'inventaire de l'Isabelle de France (papillon)	ACTION

N° Délibération	Date	Objet	Sujets
24-D-023	7/10/24	Contrat de Parc 2024 – demande de subvention - Délégation de Maîtrise d’Ouvrage pour une signalétique locale harmonisée.	FINANCE
24-D-022	7/10/24	Contrat de Parc 2024 – avis sur les projets soumis à la Région Provence Alpes Côte d’Azur.	ACTION
24-D-021	7/10/24	Programme d’actions de janvier 2025 au 31 juillet 2027 (31 mois) – Mise en œuvre de la stratégie locale de développement pour la gestion de la forêt des Préalpes d’Azur – demande de subvention.	ACTION
24-D-020	7/10/24	Candidature au programme LEADER : demande de subvention pour le projet d’accompagnement et de mise en réseau pour la transition des acteurs économiques du Parc des Préalpes d’Azur	FINANCE
24-D-019	7/10/24	Demande de subvention FEADER - Coopération pour la structuration des filières agricoles – Montagne des Préalpes d’Azur et environs.	SUBVENTION
24-D-018	7/10/24	Partenariat Européen pour l’Innovation (PEI) pour poursuivre la qualification de débouchés pour la valorisation des laines locales.	ACTION
24-D-017	7/10/24	Portage administratif et participation à un projet de coopération entre Parcs de la Région Provence Alpes Côte d’Azur et Inter Espace Valléen, pour la gestion des espaces intermédiaires et zones pastorales.	ACTION
24-D-016	7/10/24	Ratification de la motion de la fédération de PNR de France pour une meilleure reconnaissance des espaces pastoraux hors estives ou alpages par les acteurs publics	ACTION
24-DB-005	4/24/24	Avenant à la convention de partenariat pour l’utilisation de la base de données documentaire mutualisée à l’échelle inter-parcs.	ACTION
24-DB-004	4/24/24	Validation de la convention d’utilisation et du référentiel de la marque « Valeurs Parc naturel régional » pour les activités d’hébergement et de restauration.	ACTION
24-DB-003	4/24/24	Modification de la composition du « Conseil scientifique et prospectif » du Parc naturel régional des Préalpes d’Azur	INSTANCES
24-DB-002	4/24/24	Dispositions transitoires du règlement interne du Conseil Scientifique pendant la période transitoire de révision de la Charte.	ACTION
24-DB-001	4/24/24	Demande de subvention auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte d’Azur pour la prise en charge des frais de transports des classes de lycéens dans le cadre du programme éducatif du Parc.	SUBVENTION
24-D-015	2/15/24	Convention Interparc tourisme 2023 2024 - 9 PNR PACA	ACTION
24-D-014	2/15/24	Partenariats Campus Vert GRAB et CREAM-valorisation laine	ACTION
24-D-013	2/15/24	Charte co-engagement-Plan Alimentaire Territorial-CASA	ACTION
24-D-012	2/15/24	Validation tarifs 2024 APIDAE	FINANCE
24-D-011	2/15/24	CERPAM - Convention partenariale	ACTION
24-D-010	2/15/24	Programme Education Territoire 2024 2025 - demande subvention Région PACA	ACTION
24-D-009	2/15/24	Protection sociale complémentaire- prévoyance et santé -mandat au CDG06	RH
24-D-008	2/15/24	Evolution du tableau des effectifs	RH
24-D-007	2/15/24	Création de 7 postes contrats de projet 2024	RH
24-D-006	2/15/24	Création 2 postes-non permanent - accroissement temporaire activité	RH
24-D-005	2/15/24	Création 11 postes - non permanent - accroissement saisonnier d'activité	RH

N° Délibération	Date	Objet	Sujets
24-D-004	2/15/24	Budget primitif 2024	FINANCE
24-D-003	2/15/24	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	FINANCE
24-D-002	2/15/24	Approbation compte administratif	FINANCE
24-D-001	2/15/24	Approbation compte de gestion	FINANCE
23-D-059	12/19/23	Création d'un emploi non permanent - contrat de projet « Ambassadeur du Parc » - catégorie C – Adjoint Technique à temps complet.	RH
23-D-058	12/19/23	Actualisation n°2 du plan de financement de l'opération Espace Valléen "1.1.1 Soutien à la qualification et à la mise en réseau des acteurs écotouristiques (dont Marque valeurs parc) "	FINANCE
23-D-057	12/19/23	Dispositif "Garde régionale forestière" - Demande de financement 2024 auprès de la région Sud PACA	FINANCE
23-D-056	12/19/23	Constat de l'évolution du tableau des effectifs	RH
23-D-055	12/19/23	Création d'un emploi non permanent – accroissement temporaire d'activité – Assistante de gestion financière.	RH
23-D-054	12/19/23	Création d'un emploi non permanent -contrat de projet "Ambassadeur Coordonnateur du parc " - cat B -Technicien Territorial à temps complet	RH
23-D-053	12/19/23	Subvention à l'ingénierie 2024 - demande de dotation annuelle à l'Etat (DREAL PACA)	SUBVENTION
23-D-052	12/19/23	Révision de charte du PNR - Reprise de 30 000€ de provision au budget 2024	FINANCE
23-D-051	12/19/23	Autorisation spéciale d'ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2024	FINANCE
23-D-050	12/19/23	Débat d'Orientation Budgétaire 2024	FINANCE
23-DB-015	11/30/23	Gestion et fonctionnement du groupe d'action locale Alpes et Préalpes d'Azur -programmation LEADER-Demande financement 2024-2025	FINANCE
23-DB-014	11/30/23	Révision de la charte du parc-demande subvention à la région sud PACA	FINANCE
23-DB-013	11/30/23	Résidence artistique inter-parcs - terre des légendes-demande subventions auprès de la DRAC et région PACA	ACTION
23-DB-012	11/30/23	Demande subvention 2024-programme de développement culturel en milieu rural - DRAC	SUBVENTION
23-DB-011	11/30/23	Avenant à la convention de partenariat pour l'utilisation de la base de données documentaire mutualisée à l'échelle inter parcs	ACTION
23-DB-010	11/30/23	Plan alimentaire territoriale (PAT):Charte de co-engagement "pour une réappropriation collective de l'alimentation sur le Pays de Grasse	ACTION
23-DB-009	11/30/23	Attribution de la marque "valeur PNR"à Ciel et Cimes - Alix Millucci	ACTION
23-DB-008	11/30/23	Attribution de la marque "valeur PNR"à chemin d'Azur- Pierre RIVIER	ACTION
23-DB-007	11/30/23	Renouvellement de la convention d'utilisation de la marque Valeur PNR à Terra Abelha, Julien Gaubert, commune d'Escragnolles	ACTION
23-DB-006	11/30/23	Renouvellement des conventions d'utilisation de la marque"valeurs PNR"pour le GAEC la chèvrerie des Gréles, le GAEC du Cheiron et Stéphane Maillard	ACTION
23-DB-005	11/30/23	Mise à jour des référentiels du domaine agricole pour la marque valeurs PNR -produits de l'élevage d'herbivores-miel et produits de la ruche	ACTION

N° Délibération	Date	Objet	Sujets
23-D-049	10/18/23	Calendrier de révision de la Charte	ACTION
23-D-048	10/18/23	Avenant n°3 à la convention pour la mutualisation et l'hébergement d'un agent dédié au SIT des PNR de la région PACA	ACTION
23-D-047	10/18/23	Constat de l'évolution du tableau des effectifs	RH
23-D-046	10/18/23	Création d'un emploi non permanent -ingénieur territorial -contrat de projet"biodiversité et milieux naturels"	RH
23-D-045	10/18/23	Création d'un poste permanent de rédacteur territorial temps complet-Responsable Finances et marchés publics	RH
23-D-044	10/18/23	Suppression de trois emplois permanents	RH
23-D-043	10/18/23	Programme leader-convention de mise en place d'un service unifié porté par la communauté de Communes des alpes d'azur	ACTION
23-D-042	10/18/23	Modification de l'organigramme de Syndicat Mixte	RH
23-D-041	10/18/23	Décision Modificative N°1 - budget principal	FINANCE
23-D-040	7/6/23	Entrée en révision - Renouvellement Charte de Parc – Convention de partenariat Région PACA et PNR Préalpes d'Azur	ACTION
23-D-039	7/6/23	Sollicitation Fondation MAIF – Faire évoluer les comportements en lien avec l'emploi du Feu	ACTION
23-D-038	7/6/23	Candidature au programme Itinera Romanica ++ période 2023-2026 (Interreg Marittimo) - Poursuite du projet sur les itinéraires de patrimoine roman en France et en Italie et demande de subvention.	ACTION
23-D-037	7/6/23	Désignation d'un représentant du PNR des Préalpes d'Azur auprès de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Verdon.	ACTION
23-D-036	7/6/23	Conventions « <i>collectivité partenaire associée du Parc</i> » entre le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et les communes de Puget-Theniers, Châteauneuf-Grasse, La Rochette et Peymeinade.	ACTION
23-D-035	7/6/23	Programme LEADER 2023-2027 – Instauration du GAL Alpes et Azur	ACTION
23-D-034	7/6/23	Mise à la réforme de biens de l'actif du Syndicat Mixte.	FINANCE
23-D-033	7/6/23	Amortissements des immobilisations en M57 à compte du 1er janvier 2024.	FINANCE
23-D-032	7/6/23	Passage en nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.	FINANCE
23-D-031	7/6/23	Actualisation du Document Unique 2022 et plan d'actions 2022-2023	FINANCE
23-D-030	7/6/23	Adoption du règlement intérieur des agents de la collectivité.	RH
23-D-029	7/6/23	Organisation du temps de travail	RH
23-D-028	7/6/23	Constat de l'évolution du tableau des effectifs	RH
23-D-027	7/6/23	Création d'un emploi non permanent - contrat de projet « Ambassadeur du Parc » - catégorie C – Adjoint Technique à temps complet.	RH
23-D-026	7/6/23	Création d'un emploi non permanent – accroissement temporaire d'activité – mission « coopération autour de la valorisation des laines locales »	RH
23-D-025	7/6/23	Modification des modalités du contrat de projet « coopération autour de la valorisation des laines locales » - Création d'un emploi non-permanent à temps complet.	ACTION
23-D-024	7/6/23	Création d'un emploi non permanent – accroissement temporaire d'activité – Assistante de gestion financière.	RH

N° Délibération	Date	Objet	Sujets
23-D-023	7/6/23	Strate d'assimilation du syndicat mixte à une commune de 2 000 à 3 500 habitants – détermination du seuil démographique.	ACTION
23-D-022	4/11/23	Entrée en révision - Renouvellement Charte de Parc - Périmètre d'étude	ACTION
23-D-021	4/11/23	Critères de priorisation des candidatures aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).	ACTION
23-D-020	4/11/23	Constitution d'un groupement de commandes entre les partenaires de l'opération « Mise en tourisme de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé Alpes Azur Mercantour » soutenue dans le cadre INTER ESPACES VALLEENS et l'Appel à Projet FEDER tourisme 2022 pour la passation et l'exécution des marchés inclus dans le programme.	ACTION
23-D-019	4/11/23	Modification de la demande de financement 2023 - Animation et fonctionnement du Groupe d'Action Locale Alpes et Préalpes d'Azur	FINANCE
23-D-018	4/11/23	Modification du partenariat et de la demande de subvention pour la candidature LEADER 2023-2027.	ACTION
23-D-017	4/11/23	Convention pour le développement de résidences artistiques de territoires dans les PNR	ACTION
23-D-016	4/11/23	Programme d'Education à l'Environnement et au Territoire 2023 2024 – demande de subvention à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.	ACTION
23-D-015	4/11/23	Expérimentation filière laine	ACTION
23-D-014	4/11/23	Création d'un emploi non permanent – accroissement temporaire d'activité – mission agriculture	RH
23-D-013	4/11/23	Procédure de facturation des diagnostics agroenvironnementaux et plans de gestion aux agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).	ACTION
23-D-012	2/9/23	Convention implantation panneau Relais information service avec cannes	ACTION
23-D-011	2/9/23	Mise en tourisme de la RICE actualisation plan de financement et demande de subvention Espace Valléen	ACTION
23-D-010	2/9/23	Approbation Charte Forestière 2023-2027	ACTION
23-D-009	2/9/23	Recours contrat d'apprentissage missions admin et RH	RH
23-D-008	2/9/23	Création emploi accroissement saisonnier d'activité renfort chargé de projet forêt 2023	RH
23-D-007	2/9/23	Création emploi accroissement saisonnier d'activité renfort fête 2023	RH
23-D-006	2/9/23	Création emploi accroissement saisonnier d'activité 10 GRF 2023	RH
23-D-005	2/9/23	Création emploi accroissement saisonnier d'activité ambassadeur 2023	RH
23-D-004	2/9/23	Budget primitif 2023	FINANCE
23-D-003	2/9/23	Affectation résultat fonctionnement exercice	FINANCE
23-D-002	2/9/23	Approbation compte administratif	FINANCE
23-D-001	2/9/23	Approbation compte de gestion	FINANCE
23-DB-004	9/15/23	Révision de la charte - demande de subvention-étude complémentaire «transmission urbain : rural-lisière sud	ACTION
23-DB-003	9/15/23	Charte 2012-2027 et projet de charte 2027-2042 - Demande de subvention-etude complémentaire "Evolution des espaces naturels".	ACTION
23-DB-002	9/15/23	Subvention ingénierie 2023-sollicitation de la part complémentaire à la dotation 2023 de l'Etat	SUBVENTION
23-DB-001	1/31/23	Révision Charte du Parc	ACTION



PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

1, avenue François Goby, 06460 Saint Vallier de Thiey
Tél : 04 92 42 08 63

www.parc-prealpesdazur.fr

